



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Christelle BENZONI  
Née le 20/06/1987

Mémoire pour l'obtention du certificat de capacités d'orthophoniste

Université Victor Segalen Bordeaux 2

**Etude de la pragmatique du langage d'adultes devenus  
sourds porteurs de prothèses auditives dans une  
situation de conversation à trois avec des adultes  
entendants**

Année universitaire 2009-2010



# REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu Mademoiselle Azzopardi, directrice de ce mémoire, qui m'a accompagnée, conseillée, soutenue tout au long de ce travail.

Je remercie M. Charles et Mme Passemard d'avoir accepté de faire partie du jury de soutenance.

Je remercie les associations de malentendants et devenus sourds qui m'ont encouragée et permis de rencontrer certains sujets de ma population : l'*AMDS* de Toulouse et *Audition et écoute 33* sur Bordeaux.

Je remercie également les audioprothésistes qui ont pris du temps pour me faire rencontrer certains de leurs patients.

Merci aux personnes qui ont accepté de se prêter à cette étude, personnes malentendantes mais aussi personnes ayant joué le rôle d'interlocuteurs de celles-ci.

Merci à Madame Lamothe-Corneloup ainsi qu'à toutes les personnes qui sont intervenues au cours de ces quatre années pour nous transmettre leur savoir et leur passion.

Merci à mes parents, à Laure, à tous mes proches de m'avoir soutenue et encouragée durant cette formation.

Merci à Nicolas.

# SOMMAIRE

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>INTRODUCTION</b> | 1 |
|---------------------|---|

|                                                          |   |
|----------------------------------------------------------|---|
| <b><u>Chapitre I : La perception du message oral</u></b> | 3 |
|----------------------------------------------------------|---|

|                                                |   |
|------------------------------------------------|---|
| <b>A. <u>Caractéristiques de la parole</u></b> | 3 |
| a. Les voyelles                                | 4 |
| b. Les consonnes                               | 4 |
| c. Le champ auditif humain                     | 5 |

|                                                 |   |
|-------------------------------------------------|---|
| <b>B. <u>La reconnaissance de la parole</u></b> | 5 |
| a. La chaîne de communication verbale           | 6 |
| b. Théories explicatives                        | 7 |

|                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------|----|
| <b>C. <u>Les moyens de perception du message</u></b>               | 8  |
| a. Multicanalité de la communication orale                         | 8  |
| b. Perception par le canal acoustique : la discrimination auditive | 9  |
| c. Perception par le canal visuel : la lecture labiale             | 9  |
| d. Perception par le canal visuel : la posturo-mimo-gestualité     | 10 |
| 1. Gestualité et interaction conversationnelle                     | 11 |
| 2. Communication non verbale et pragmatique interactionnelle       | 12 |
| e. La suppléance mentale                                           | 13 |

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| <b><u>Chapitre II : La surdité acquise</u></b> | 15 |
|------------------------------------------------|----|

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| <b>A. <u>Etiologies</u></b> | 15 |
|-----------------------------|----|

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| <b>B. <u>Déficits quantitatifs et qualitatifs</u></b>  | 16 |
| a. Déficits quantitatifs : classification des surdités | 16 |
| b. Déficits qualitatifs : les distorsions              | 17 |

|                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>C. <u>Les moyens de remédiation</u></b>                                | 18 |
| a. Les réhabilitations auditives.....                                     | 18 |
| 1. Principe de fonctionnement.....                                        | 18 |
| 2. Limites de l'appareillage.....                                         | 21 |
| 3. Adaptation aux prothèses.....                                          | 21 |
| b. La lecture labiale.....                                                | 22 |
| c. La suppléance mentale.....                                             | 23 |
| <b>D. <u>La surdité acquise : conséquences sur la vie quotidienne</u></b> | 23 |

### **Chapitre III : La pragmatique** .....25

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| <b>A. <u>Définition</u></b>                                | 25 |
| <b>B. <u>Objet de la pragmatique</u></b>                   | 25 |
| <b>C. <u>Origines de la pragmatique</u></b>                | 26 |
| a. Situation de communication et fonctions du langage..... | 27 |
| b. Les actes de langage .....                              | 29 |
| c. La logique de la conversation de Grice .....            | 32 |
| d. Les règles conversationnelles.....                      | 33 |
| 1. L'alternance des tours de parole.....                   | 34 |
| 2. Règles de structuration de l'interaction.....           | 35 |
| 3. Règles régissant la relation interpersonnelle.....      | 37 |
| 1) La relation horizontale.....                            | 37 |
| 2) La relation verticale.....                              | 37 |
| <b>D. <u>La pragmatique développementale</u></b>           | 38 |

### **Chapitre IV : La conversation avec un malentendant : un handicap partagé**.....41

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| <b><u>Chapitre V : Méthodologie de l'étude</u></b>                      | 45 |
| <b><u>A. La population</u></b>                                          | 45 |
| a. Critères d'inclusion                                                 | 45 |
| b. Critères d'exclusion                                                 | 46 |
| <b><u>B. Matériel utilisé</u></b>                                       | 48 |
| a. Le TERMO                                                             | 48 |
| 1. Modalités de passation                                               | 48 |
| 2. Epreuves                                                             | 49 |
| 3. Cotation                                                             | 50 |
| b. La Grille d'observation du comportement en interaction               | 50 |
| <b><u>C. Conditions de passation</u></b>                                | 56 |
| a. Le bilan de réception                                                | 56 |
| b. Les interactions verbales filmées                                    | 56 |
| <b><u>Chapitre VI : Résultats</u></b>                                   | 58 |
| <b><u>A. Les épreuves au test de répétition TERMO</u></b>               | 60 |
| <b><u>B. La grille d'observation du comportement en interaction</u></b> | 61 |
| <b><u>C. Analyse des résultats :</u></b>                                | 63 |
| a. Résultats statistiques                                               | 63 |
| b. Recherche d'influences sur le comportement en interaction            | 65 |
| 1. Influence de l'âge                                                   | 65 |
| 2. Influence de l'ancienneté de la surdité                              | 66 |
| 3. Influence de l'ancienneté de l'appareillage auditif                  | 66 |
| 4. Influence de l'âge de diagnostic de la surdité                       | 67 |

## **Chapitre VII : Discussion** .....69

### **A. Hypothèses d'explication des résultats :** .....69

- a. La baisse auditive n'entraîne pas de perte des compétences pragmatiques .....69
- b. Choix des paramètres d'évaluation .....71
  - 1. Effet de la discrimination auditive .....71
  - 2. Effet des processus de remédiation .....72
- c. La grille d'observation du comportement en interaction .....74
- d. La population de l'étude.....78

### **B. Perspectives d'utilisation de cette grille**.....79

- a. Qu'est-ce qu'une conversation réussie ? .....80
  - 1. Ressenti des participants malentendants.....80
  - 2. Ressenti des participants normo-entendants .....81
- b. Perspectives de prise en charge .....82
  - 1. Obtenir une communication efficace .....82
  - 2. Prévention des troubles cognitifs.....84
- c. Utilisation du protocole : comment l'améliorer ? .....85
  - 1. Cadre de l'évaluation .....85
  - 2. Environnement.....86
  - 3. Subjectivité de la grille.....87
  - 4. Utilisation de la grille.....87

## **CONCLUSION**.....90

## **ANNEXES**.....92

## **BIBLIOGRAPHIE**.....100

## INTRODUCTION

Selon le Plan 2010-2012 en faveur des personnes sourdes ou malentendantes publié en février 2010 par le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, « On estime à **6,6 % de la population** (soit 4,09 millions de personnes) le nombre de Français souffrant d'un déficit auditif, **dont 88 % sont devenus sourds ou malentendants au cours de leur vie.** ». Toujours selon cette source, « 600 000 malentendants portent un appareil auditif ».

Cet appareillage auditif fait partie des moyens de remédiation proposés aux malentendants pour accéder aux bruits environnants et notamment au langage. La lecture labiale peut aussi être travaillée, si l'amélioration de la discrimination auditive permise par l'appareillage n'est pas suffisante pour comprendre. Mais pour autant, les difficultés de compréhension dans le bruit ne diminuent pas, alors que l'intelligibilité verbale dans le calme est d'assez bonne qualité. Il y a une plainte de communication de la part de ces personnes.

Les compétences pragmatiques regroupent les comportements à adopter en contexte, dans des situations de communication ; ces compétences sont étroitement liées à la compréhension du message. Elles vont être exprimées par la communication totale : le verbal, le vocal, le posturo-mimo-gestuel.

Dans leur mémoire d'orthophonie, Etude de deux interactions verbales filmées entre un adulte devenu sourd et deux personnes entendant, (Ecole d'orthophonie de Tours, 2000), S. De Beaucorps et C. Prouteau ont pu mettre en évidence des comportements induisant des difficultés d'ordre pragmatique dans l'interaction. Nous pouvons supposer que ces difficultés naissent de la baisse auditive. Nous nous sommes alors demandé s'il existe un lien entre les difficultés de nature pragmatique et le niveau de réception des messages verbaux ? Est-ce que les personnes devenues sourdes « perdent » leurs compétences pragmatiques ?

Nous nous proposons d'observer les compétences pragmatiques d'adultes devenus sourds, en conversation, puis de voir s'il y a un lien possible entre ce niveau de compétence et le bilan de réception du langage oral.

## **Chapitre I : La perception du message oral**

L'homme est un être communicant. La communication, et plus précisément la conversation, vont servir à maintenir un lien social entre individus en premier lieu. Le fait de participer à ce type d'échanges marque l'appartenance à un groupe social.

Les hommes conversent à différentes fins : échanger des informations, influencer leurs interlocuteurs, apprendre mutuellement les uns des autres, discuter sans finalité propre, passer un moment agréable...

Si l'on suit ce raisonnement, les difficultés de communication compromettent le lien social. Il est donc important que les professionnels du langage puissent apporter une aide fonctionnelle aux personnes en mal de communication.

C'est pour cette raison que nous allons nous intéresser aux personnes devenues sourdes.

Pour cela, nous nous demandons : comment perçoit-on le langage oral ? Suffit-il d'entendre pour comprendre et être à l'aise dans les interactions sociales ?

### **A. Caractéristiques de la parole :**

La langue française est composée de phrases, elles-mêmes formées de mots que l'on obtient en combinant des unités de base : les phonèmes. Il existe 36 articulations en français : 16 voyelles, 3 semi-consonnes et 17 consonnes. Ces phonèmes vont différer de par leur point d'articulation (notamment le positionnement de la langue dans la bouche) ou le degré d'aperture de la cavité buccale.

### **a. Les voyelles**

Il existe des voyelles dites *orales* et des voyelles dites *nasales*. La différence entre les premières et les suivantes tient à la participation des fosses nasales ou non dans l'émission du son vocalique. Dans les voyelles orales, le voile du palais est relevé, de cette façon le souffle phonatoire ne sort du corps que par la cavité buccale. En revanche, pour produire une voyelle nasale, il faut que le voile du palais soit abaissé afin que l'air s'échappe non seulement par la bouche, mais aussi par les fosses nasales.

Selon F. Argod-Dutard (1996), la hauteur des voyelles s'étend de 600 Hz (le [u]) à 2800 Hz (le [i]).

### **b. Les consonnes**

Les consonnes et semi-consonnes se répartissent en *sourdes* (les cordes vocales ne vibrent pas) ou *sonores* (les cordes vocales vibrent) et *occlusives* (il y a une fermeture complète et tenue, soit des lèvres soit par les structures sus-glottiques, provoquant une explosion de l'air à leur ouverture) ou *constrictives* (l'air s'échappe par un espace plus ou moins rétréci du canal buccal). On catégorise alors les consonnes en occlusives et en constrictives sourdes et sonores.

C'est la position de la langue dans la cavité buccale qui va différencier les points d'articulation, ainsi que le mode articulatoire (occlusif ou constrictif) et parfois l'adjonction de résonances nasale et labiale.

Toujours selon F. Argod-Dutard (1996), la hauteur des occlusives est difficilement mesurable du fait de leur brièveté. En revanche, concernant les constrictives, qui peuvent être tenues, la hauteur s'étend de 2000 à 8000 Hz.

### **c. Le champ auditif humain**

L'oreille humaine perçoit les sons compris entre 16 et 16000 Hz. Concernant l'intensité, nous ne percevons pas les intensités trop basses et le seuil de douleur est atteint si l'intensité est trop élevée. En effet, le son est perceptible à partir de 0 dB environ ; le seuil de douleur est à 120 dB, mais le son est déjà dangereux à partir de 85 dB.

Ainsi, malgré toutes les possibilités de l'oreille, le champ auditif humain est limité.

La zone conversationnelle se situe aux alentours de 2000-3000 Hz ; c'est la zone fréquentielle qui porte les sons utilisés dans le langage oral humain. C'est dans cette zone que l'oreille humaine va faire les plus petites différences entre deux fréquences proches. Le sujet va avoir des perceptions plus fines selon les fréquences en fonction de celles de sa langue maternelle.

Quand les fréquences porteuses de la zone conversationnelle sont altérées du point de vue auditif, la compréhension du langage devient difficile et est handicapante.

## **B. La reconnaissance de la parole**

Reconnaître la parole est une étape essentielle pour la compréhension du message linguistique. Celle-ci va permettre au sujet l'accès à son lexique interne. En effet, le langage est constitué d'une succession de sons représentée par les segments phonétiques (unités minimales distinctives vocaliques et consonantiques dont nous avons parlé ci-dessus). Leurs aspects changent sous l'action des contextes vocaliques ou consonantiques dans la production de parole : c'est la *coarticulation*, c'est-à-dire que le point d'articulation d'une consonne va changer en fonction de la voyelle qui la suit (exemple : *sait* et *suit*).

Au fur et à mesure de la réception des segments phonétiques par l'interlocuteur, un certain nombre de mots va être activé. Cet ensemble de mots constitue une *cohorte* : ils commencent par les mêmes segments phonétiques, rien ne permet d'en choisir un plutôt qu'un autre au départ. Des hypothèses successives vont se former

avec l'avancement de la prononciation du mot, constituant des possibilités de mots qui vont être éliminées petit à petit grâce à des indices contextuels, sémantiques ou encore syntaxiques, pour aboutir à un choix unique final. (Théorie de la cohorte de Marslen-Wilson, 1987)

#### **a. La chaîne de communication verbale**

Echanger un message oral se fait selon plusieurs étapes.

##### **o Chez le locuteur :**

⇒ La production d'une onde sonore

- au niveau cérébral : l'activité mentale va transformer une information en message linguistique
- au niveau physiologique : le cerveau envoie l'ordre aux nerfs et aux muscles de mettre en mouvement les différents organes nécessaires à la production de parole
- au niveau physique : l'action des organes précités va engendrer une onde sonore

⇒ S'en suit la transmission d'une onde sonore jusqu'à l'appareil auditif de l'auditeur

##### **o Chez l'auditeur :**

- au niveau physique : l'onde sonore arrive sur le tympan et se propage dans l'appareil auditif (transformation de l'onde acoustique en onde électrique)
- niveau physiologique : activité musculaire et nerveuse
- niveau cérébral : l'auditeur décode le message du locuteur.

Le locuteur entend lui aussi son message oral, cela lui permet un rétro-contrôle (ou feed-back auditif). Il peut ainsi vérifier que le message produit correspond bien à l'information qu'il veut échanger.

Chez les personnes sourdes, par exemple, l'absence ou l'altération du feed-back auditif engendre des productions phonétiques modifiées. Ceci conforte l'idée que la production de parole est étroitement liée à sa perception et que l'ouïe est également nécessaire pour une production verbale adaptée.

## **b. Théories explicatives**

Concernant la reconnaissance de la parole, deux théories s'opposent.

- o La TMPP : théorie motrice de la perception de la parole (Liberman, 1996). Cette théorie suppose que l'objet de la perception n'est pas construit par le signal acoustique lui-même, mais par les gestes articulatoires qui sont à son origine. L'interlocuteur retrouve ainsi, à partir du signal acoustique, les gestes articulatoires du locuteur qui produisent cette parole.

A. Dumont et C. Calbour (2002) citent Liberman et Mattingly (1985) : « *Il n'existe tout simplement aucun moyen de définir une catégorie phonétique en termes uniquement acoustiques* ».

« L'effet Mac Gurk » soutient cette théorie : il a été montré, par des expériences d'interaction d'indices auditifs et visuels que la perception auditive de la parole est influencée par les informations visuelles des gestes articulatoires. La perception du sujet est déterminée de manière complexe par les stimuli visuels et auditifs.

- o La théorie auditive : elle suppose que la perception n'est pas liée dans son fonctionnement à la production et que la perception d'éléments phonétiques ne serait pas spécifique à l'Homme.

Des études menées sur la discrimination de phonèmes chez certains animaux confirment cette théorie.

Toutefois, des tests perceptifs réalisés dans des conditions d'information auditive de mauvaise qualité ont montré l'amélioration de la perception avec le repérage des mouvements articulatoires.

Ces résultats cliniques s'accordent ainsi sur le fait que des éléments de chaque théorie sont avérés.

## **C. Les moyens de perception du message :**

### **a. Multicanalité de la communication orale**

Nous avons évoqué le fait que le langage oral puisse se percevoir auditivement et/ou visuellement. Effectivement, le langage oral est *multicanalaire*, c'est-à-dire qu'il va se transmettre et donc être perçu par différents canaux.

Cette multicanalité est composée :

- du canal acoustique : il va véhiculer deux types d'informations, verbales et vocales. Les informations verbales regroupent la partie linguistique de l'énoncé (éléments phonologiques, sémantiques, lexicaux). Les informations vocales sont données par toutes les manifestations vocales qui accompagnent le verbal (prosodie, intonations, silences, intensité, particularités vocales...).
- du canal visuel : ce canal regroupe différents éléments.

Sont appelés éléments visuels *statiques* tous ceux qui constituent l'allure physique des interactants. Ils vont donner des informations malgré nous sur l'âge, le niveau socio-culturel, l'état moral et de santé... Ce sont des informations contextuelles.

Les éléments *cinétiques lents* regroupent les attitudes et les postures.

Les éléments *cinétiques rapides* sont constitués des mimiques et des gestes.

Ces deux dernières catégories, appelées aussi *kinésiques*, donnent des renseignements cotextuels.

[Dans une perspective communicationnelle, le cotexte va désigner les éléments vocaux et kinésiques accompagnant la verbalité.]

- des canaux olfactif, tactile et thermique : ils interviennent à notre insu ; ils sont surtout retrouvés dans les interactions sexuelles.

### **b. Perception par le canal acoustique : la discrimination auditive**

C'est la perception auditive des sons de la parole. Elle va se faire selon un traitement complexe : (A. Dumont, C. Calbour, 2002) :

- trier les sons de la parole parmi les bruits environnants
- extraire des invariants dans un énoncé variant, en fonction du contexte et de l'intelligibilité de l'interlocuteur (articulation, rythme élocutoire, stylistique)
- segmentation du continuum de parole et extraction d'informations.

La perception des sons est indispensable à ce processus de traitement. Le sujet va alors reconnaître les différents phonèmes et les assembler pour former les mots.

### **c. Perception par le canal visuel : la lecture labiale**

L'UNESCO a défini la lecture labiale comme « *un procédé permettant de comprendre ce que dit une autre personne en tenant compte d'indications visuelles telles que les mouvements des muscles faciaux, des lèvres, des mains et du corps en général* » (Terminology of Special Education, 1983)

Selon A. Dumont (2008), il s'agit d'une « *démarche cognitivo-linguistique complexe* », dans laquelle entrent en jeu audition, attention, mémoire, accès lexicaux et savoirs syntaxiques pour « reconstruire » le langage.

Naturellement, toute personne, même sans perte d'audition, s'appuie inconsciemment sur la lecture labiale dans des situations bruyantes. Mais pour les

personnes sourdes ou malentendantes, il s'agit parfois du seul moyen de percevoir le message parlé de l'interlocuteur.

Si la lecture labiale apporte un gain d'information indéniable en modalité audio-visuelle, lorsqu'elle est seule, elle est insuffisante pour la compréhension, car elle ralentit l'accès au message. Nous pouvons l'expliquer, car, bien que la vitesse de perception des messages visuels soit plus rapide que la perception des messages auditifs, le traitement des messages auditifs est plus rapide au niveau cérébral que le traitement des messages visuels. Ainsi, en conversation avec des personnes normo-entendantes, une personne sourde s'attachant à la lecture labiale risque de prendre du retard sur la conversation.

De plus, seule, la lecture labiale ne permet pas de récupérer la totalité du message linguistique en raison des sosies labiaux (pas de différenciation des traits de voisement ainsi que des traits de nasalité). Ainsi, il existe des groupes de phonèmes qui ont la même image articulatoire. Parmi ces groupes, certains ont des positions articulatoires visibles, d'autres non, en fonction des organes qui sont sollicités.

Certaines voyelles ont aussi des degrés d'ouverture des lèvres proches, ce qui peut porter à confusion dans la reconnaissance.

Le phénomène de coarticulation peut ainsi rendre la lecture labiale difficile, l'image labiale des consonnes changeant avec l'environnement vocalique.

#### **d. Perception par le canal visuel : la posturo-mimo-gestualité**

Communiquer par la parole, ce n'est pas seulement l'entendre ou la lire sur les lèvres de son interlocuteur. Il faut aussi tenir compte d'un langage non verbal, non linguistique, porté par le corps : c'est la posturo-mimo-gestualité. Selon Jacques Cosnier (2006), « *les gestes, les mimiques, les postures, les regards et les variations de la voix interviennent en de très nombreux moments pour compléter la parole, s'y substituer, la connoter voire la contredire. La participation de ce non verbal à la composition même de l'énoncé est particulièrement évidente pour assurer les*

*fonctions expressives, connotatives, déictiques et même référentielles.* » (Cf le schéma de Jakobson, cité après).

Les éléments vocaux et posturo-mimo-gestuels sont donc très importants pour transmettre un message.

L'ensemble de ces manifestations combinées (verbal, vocal, gestuel) forme l'énoncé total (le *totexte*). Elles vont s'influencer mutuellement.

### 1) Gestualité et interaction conversationnelle :

La parole est très souvent accompagnée de gestes. Le terme *Kinésique* regroupe toute la gestualité communicative (R. Birdwhistell, 1970).

Selon J. Cosnier (2006), « *est considéré comme geste communicatif tout mouvement corporel survenant au cours d'une interaction communicative et perceptible par le partenaire de celui qui le produit (que les gestes soient donc ou non intentionnels)* ».

La gestualité peut revêtir différentes fonctions : du côté du receveur, du côté de l'émetteur et enfin pour la régulation de l'interaction.

- Importance de la gestualité du parleur pour le receveur : les gestes ont ici plusieurs rôles.
  - aspect dénotatif : les gestes illustrent le contenu verbal de l'énoncé et viennent renforcer celui-ci ; l'information portée par le geste est une sorte de redondance de l'information verbale.
  - aspect connotatif : c'est surtout la mimique qui va assurer ce rôle ; les gestes servent ici à positionner l'émetteur par rapport au contenu de son propos : ils peuvent exprimer l'accord ou le désaccord de l'émetteur avec ce qu'il dit.

- Importance de la gestualité du parleur pour lui-même :

L'énonciateur doit transformer ses idées, ses représentations mentales en une chaîne discursive, compréhensible par ses auditeurs. Ce travail cognitif est facilité par l'activité motrice de l'émetteur. La gestualité n'est pas un simple ajout, elle est impliquée de façon importante dans l'activité énonciative.

- Importance de la gestualité pour la régulation interactionnelle :

La gestualité permet d'ouvrir, de maintenir puis de clore l'interaction. Elle va aussi aider les interactants à se synchroniser et à respecter les tours de parole.

## 2) Communication non verbale et pragmatique interactionnelle

Lorsqu'une personne est dans une activité énonciative, elle va mettre en œuvre les différents canaux (verbal, vocal, mimo-gestuel) pour communiquer avec l'autre. Nous avons avancé l'idée précédemment que l'énonciateur, pour produire son énoncé verbal, s'appuie sur son activité motrice. Effectivement, ce phénomène se vérifie : si le rythme verbal du locuteur augmente, sa gestualité va aussi s'accélérer et inversement. On parle d'*autosynchronie*.

Un autre phénomène est présent lors d'un échange verbal entre plusieurs personnes : l'*intersynchronie* des interactants (J. Cosnier parle de « *danse des interactants* »). Ce phénomène a pour but de maintenir l'interaction, autant du côté de l'émetteur que du récepteur. Pour que les interactants soient dans cette intersynchronie, ils vont émettre, selon leur position dans l'échange, différents signaux : *phatiques* ou *régulateurs*.

L'émetteur va être dans une activité phatique : il faut qu'il s'assure que le récepteur l'écoute, qu'il comprend bien le message qui lui est transmis. Pour cela, le parleur va émettre des signaux spécifiques : courts regards, mimiques, gestes, changements de l'intonation... à des moments précis du discours. L'émetteur ne regarde pas son interlocuteur sans arrêt : il lui adresse de brefs regards, qui vont être perçus par le récepteur comme des appels entraînant la production de régulateurs de la part de celui-ci.

Le parleur va ainsi continuer son propos ou le ré-expliquer si le récepteur montre de l'incompréhension ou de la perplexité.

Le récepteur va à son tour produire des régulateurs, en réponse aux phatiques de l'émetteur. Il va s'agir de mimiques, d'émission vocales ou verbales (« hum », « oui »...), de hochements de tête, haussement de sourcils...

### **e. La suppléance mentale**

Parfois, la discrimination auditive et la lecture labiale couplées ne suffisent pas à la compréhension d'un mot ou d'un groupe de mots, même pour un sujet entendant.

A. Dumont et C. Calbour (2002) citent R. Saussus :

*« La suppléance mentale est le résultat d'un rapide travail de l'esprit qui a pour but de procurer au malentendant les éléments qui lui sont indispensables pour comprendre un texte lu sur les lèvres, éléments que ne lui fournit pas d'une façon complète la seule perception visuelle. C'est une véritable lecture psychique apte à compléter la lecture physique, forcément fragmentaire en raison des imperfections de l'alphabet labial. »*

Ainsi, on appelle suppléance mentale le processus de réflexion permettant de retrouver le mot ou les groupes de mots non perçus, en choisissant parmi plusieurs hypothèses successives celle qui correspond le mieux au contexte (« lecture psychique »). Cette réflexion peut prendre plus ou moins de temps, induisant des pertes de bribes de la conversation et donc un retard sur l'avancée de la discussion. Le sujet perd le fil des idées et peut ne plus comprendre de quoi il s'agit. Ces phénomènes nuisent à la bonne compréhension du message véhiculé.

Les compétences du locuteur concernant la suppléance mentale dépendent de son niveau de connaissances lexicales et culturelles. Elles vont fortement augmenter la compréhension du message porté par la lecture labiale.

Ainsi, le message peut être perçu par le biais de différents canaux. Certaines pathologies vont entraver cette perception. Selon l'atteinte de l'un ou l'autre des canaux de perception du langage oral, le sujet va perdre un certain nombre d'informations, la perturbation du canal auditif étant celle qui nuit le plus à la réception du message. Il aura cependant la possibilité de compenser par les autres canaux à sa disposition.

Nous allons présenter dans le chapitre suivant la surdité acquise et les difficultés qu'elle entraîne dans l'interaction.

## **Chapitre II : LA SURDITE ACQUISE**

### **A. Etiologies**

Les surdités dites acquises peuvent être d'apparition pré-linguale ou post-linguale.

Nous allons nous intéresser dans cette étude à des personnes devenues sourdes après plusieurs années de « développement normal » : acquisition du langage, parcours scolaire, vie sociale/ professionnelle/ culturelle « ordinaires ». Ces personnes ont donc déjà entendu le langage oral, elles ont acquis un vocabulaire et une grammaire suffisants pour communiquer par ce canal verbal.

La surdité acquise peut avoir différentes origines : une maladie génétique, la prise de médicaments ototoxiques, une exposition à des bruits très forts ou répétés, un traumatisme du rocher (accident par exemple), le vieillissement normal de l'oreille (appelé presbycusis) ou encore une origine inconnue.

La presbycusis peut se surajouter à une autre étiologie et ainsi aggraver la perte auditive. Il s'agit d'une détérioration lente de la fonction auditive résultant d'un processus de vieillissement et affectant l'homme ou la femme à partir de 55 ans.

C'est un processus physiologique, associant une baisse de l'audition à une dégradation de la discrimination, mais aussi à des difficultés psychologiques et sociales (isolement, refus de participation aux activités sociales).

La presbycusis atteint préférentiellement les fréquences supérieures à 1000 Hz; les fréquences autour de 2000 à 3000 étant les plus porteuses d'informations conversationnelles. C'est pourquoi des troubles de la compréhension sont souvent retrouvés.

En France en 2004, on chiffrait à environ 2/3 les adultes de plus de 50 ans qui estimaient ne plus entendre correctement et 45 % souffraient de réelles difficultés de compréhension en conversations.

De plus, il est possible que d'autres déficiences s'ajoutent, avec le vieillissement: une baisse de la suppléance mentale ainsi qu'une baisse du pouvoir de mémorisation.

## **B. Déficits quantitatifs et qualitatifs**

### **a. Déficits quantitatifs : classification des surdités**

La carence d'audibilité correspond au déficit quantitatif de la déficience auditive. Elle est attestée par la perte audiométrique tonale; le sujet ne perçoit plus les sons faibles d'une ou plusieurs régions fréquentielles.

Le Bureau International d'Audiophonologie (BIAP, 2003) définit les degrés de surdité en fonction de la perte audiométrique tonale (dans la recommandation 02/1 bis). Ainsi, nous retrouvons la classification suivante :

- **Audition normale ou subnormale** : la perte tonale est entre 0 et 20 dB ; il n'y a pas d'incidence sociale.
- **Déficience auditive légère** : de 21 à 40 dB de perte tonale. La parole est perçue à voix normale, mais difficilement à voix basse ou lointaine.
- **Déficience auditive moyenne** : de 41 à 70 dB de perte tonale. Le classement se fait en deux niveaux :
  - o Premier degré : de 41 à 55 dB de perte
  - o Deuxième degré : 56 à 70 dB de perte.

La parole à voix forte est mieux perçue ; le sujet s'aide de la lecture labiale.

- **Déficience auditive sévère** : de 71 à 90 dB de perte tonale.
  - o Premier degré : de 71 à 80 dB de perte
  - o Deuxième degré : de 81 à 90 dB de perte.

La parole est perçue à voix forte près de l'oreille.

- **Déficience auditive profonde** : de 90 à 120 dB de perte.

- o Premier degré : de 90 à 100 dB de perte
- o Deuxième degré : de 100 à 110 dB de perte
- o Troisième degré : de 110 à 119 dB de perte.

La parole n'est pas perçue.

- **Déficience auditive totale : la cophose** : au-delà de 120 dB de perte tonale.

Rien n'est perçu.

### **b. Déficits qualitatifs : les distorsions**

Les syllabes prononcées par l'interlocuteur peuvent être entendues, mais indistinctement perçues, induisant des confusions syllabiques ou phonétiques.

Trois causes sont recensées comme distorsions dans la transmission du son au cerveau, induisant des troubles de la reconnaissance de la parole chez une personne sourde : le recrutement, la dégradation de la sélectivité fréquentielle, la dégradation de l'acuité temporelle.

- o Le recrutement : la sensation de sonie augmente plus vite que la réelle augmentation du son. Les sons forts sont alors difficiles à supporter et donc à intégrer.
- o La dégradation de la sélectivité fréquentielle : la capacité du sujet à séparer les composants d'un son complexe est entravée. Ainsi, il aura davantage de difficultés à tirer profit de la différence fréquentielle entre deux voyelles qu'une personne normo-entendante. La distinction des syllabes n'est alors pas facile, d'autant plus quand les conditions d'écoute se dégradent (bruit de fond, distance du locuteur). Ces difficultés peuvent persister, dans toute situation.
- o Les enveloppes temporelles : elles sont porteuses d'informations majeures pour la perception de la parole. Leur dégradation va entraver la compréhension du message.

C'est parce que tous ces troubles peuvent se combiner que la réhabilitation prothétique ne consistera pas seulement en une amplification des sons, mais devra aussi respecter la perte de bandes fréquentielles dans cette amplification et la vitesse des indices acoustiques. C'est pour cela que le réglage est compliqué ; c'est aussi pour cela que tous les profils d'appareillages sont différents.

## **C. Les moyens de remédiation**

### **a. Les réhabilitations auditives**

#### **1. Principe de fonctionnement**

Elles sont indiquées suite à un diagnostic de surdité. Elles vont être adaptées au cas par cas (type de prothèses selon le déficit, âge de diagnostic de la surdité...). On parle d'appareillage auditif conventionnel par opposition aux implants cochléaires : les premiers sont situés au niveau de l'oreille externe ou moyenne, les derniers au sein de la cochlée.

*« L'objectif de tout appareillage est de rapprocher au maximum l'audition du déficient auditif de l'audition du sujet auditivement normal »*

*(Dehaussy Jacques, 1980).*

Les prothèses auditives ne rendent pas aux personnes sourdes une audition normale ou subnormale, car elles ne vont pas remplacer les cellules ciliées endommagées. Elles doivent être considérées comme un complément à leur audition résiduelle.

Elles vont permettre aux sujets malentendants de retrouver le feed-back auditif qui leur manque et ainsi leur permettre d'adapter leur production verbale (au niveau phonétique, mais aussi concernant l'intensité et la hauteur de la voix).

La durée de privation sensorielle va influencer la dégradation du langage et des stratégies d'écoute chez la personne devenue malentendante : la programmation cérébrale de la fonction auditive s'effectue sous l'influence des stimulations sonores reçues. Les aides auditives, en stimulant les voies auditives, permettent de préserver les capacités de discrimination (c'est le phénomène de plasticité cérébrale). Moins la personne devenue sourde met de temps à s'appareiller, plus elle a de chances que la discrimination soit en partie préservée.

La correction auditive par prothèses conventionnelles exploite le capital de cellules ciliées résiduelles de l'oreille interne ; plus le capital est atteint, plus le déficit est important.

Cependant, même avec des prothèses numériques, qui améliorent la qualité acoustique du message reçu, la correction reste limitée par les possibilités fonctionnelles de la cochlée, notamment la quantité et la qualité des cellules ciliées. De nos jours, grâce aux avancées technologiques, les prothèses auditives numériques remplacent les prothèses analogiques, permettant des réglages plus précis et diminuant les bruits de fond.

Une prothèse auditive conventionnelle est composée de plusieurs parties.

Le microphone capte les sons et les transforme en signaux électriques. Il peut être omni-directionnel (il capte les sons venant de toutes les directions) ou uni-directionnel (il capte les sons venant d'une seule direction : il permet ainsi, dans des situations bruyantes, d'atténuer les bruits de fond et de se concentrer sur l'interlocuteur).

La plupart des prothèses auditives sont équipées des deux types de micros (à actionner avec une télécommande pour certains). Certaines prothèses numériques passent automatiquement à l'un ou l'autre micro en fonction de l'environnement sonore.

L'amplificateur permet de modifier le message. Il va filtrer, corriger et compresser les sons. Il est contenu dans le microprocesseur de la prothèse, qui va

aussi stocker les différents programmes de réglage (plus ou moins fort pour s'adapter à l'environnement sonore, position T - téléphone, boucle magnétique - pour certains appareils).

L'amplification va être différente selon les fréquences. Ainsi, elle est adaptée à la perte sur chaque fréquence, mais aussi à l'inconfort. Le réglage va se faire sur différents canaux (regroupement de fréquences), rendant l'audition plus confortable.

Le transducteur de sortie va transformer le signal numérique en signal acoustique et transmettre le signal traité à l'oreille interne. Il peut s'agir d'un écouteur (appareillage en conduction aérienne : contours d'oreille), d'un vibreur (appareillage en conduction osseuse : lunettes à conduction osseuse ou BAHA) ou d'une masselotte vibrante (conduction ossiculaire : implant d'oreille moyenne).

Il arrive qu'un sifflement désagréable se produise : c'est l'effet Larsen, qui provient de la réamplification du son à la sortie de l'écouteur.

Ainsi, le but de l'appareillage est d'essayer de compenser les déficits quantitatifs et qualitatifs.

L'amplificateur numérique va remplacer l'amplificateur cochléaire dans son fonctionnement. L'appareil fait varier le gain de l'intensité en fonction de l'intensité du son entrant (c'est la compression). Plus l'intensité est élevée, plus le gain est réduit.

Le réglage des différents canaux va permettre l'amplification des fréquences lésées, en fonction de la perte tonale sur chaque fréquence. L'audioprothésiste va essayer de régler les canaux de façon à ce que l'écoute soit la plus confortable possible pour le sujet.

L'appareil essaie de transmettre les sons en respectant les enveloppes temporelles des éléments acoustiques.

## 2. Limites de l'appareillage

Elles sont induites par les distorsions dues à une oreille interne pathologique : distorsions en intensité, en fréquence et en temps.

Les distorsions en intensité (c'est-à-dire le recrutement) sont dans une certaine mesure atténuées par l'appareillage. Mais à cause des lésions irréversibles des cellules ciliées de l'oreille interne, la baisse d'audition ne peut être corrigée parfaitement.

Concernant les distorsions fréquentielles, nous avons vu que certaines bandes fréquentielles vont être plus ou moins amplifiées en fonctions de la perte sur ces fréquences et de l'inconfort. Mais il reste des zones cochléaires non stimulables, malgré l'amplification.

Enfin, les distorsions temporelles restent peu traitées par les aides auditives. Les éléments acoustiques rapides du langage sont moins bien perçus que les éléments acoustiques lents, c'est pourquoi la compréhension du message verbal par un malentendant appareillé est souvent meilleure quand le débit du locuteur est ralenti.

## 3. Adaptation aux prothèses

Le temps d'adaptation prothétique va varier d'un individu à l'autre. Il va être influencé par des facteurs individuels tels que l'âge du sujet, le degré de perte auditive, la motivation à porter l'appareillage... Empiriquement, les audioprothésistes considèrent que cette adaptation va se faire en quatre à cinq mois en général.

Malgré l'appareillage, nous pouvons donc toujours supposer que la durée de perte sensorielle, plus ou moins longue, va induire l'installation de difficultés de réception du message auditif, en particulier, et de communication, plus généralement.

## **b. La lecture labiale**

Les personnes devenues sourdes vont s'appuyer naturellement sur les indices visuels de la parole pour compléter le message partiel perçu par l'audition. Elles peuvent aussi suivre un apprentissage en orthophonie pour apprendre à reconnaître les phonèmes sur les lèvres.

Parfois, la lecture labiale est difficile, voire impossible. A. Dumont (2008) a regroupé les obstacles selon quatre catégories :

|                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>Difficultés dues au message :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- longueur</li><li>- complexité syntaxique</li><li>- choix des mots</li><li>- sosies labiaux</li><li>- contexte</li></ul>                                                               | <p><u>Difficultés dues à l'environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- distance</li><li>- éclairage</li><li>- bruits de fond</li><li>- distracteurs</li><li>- local : réverbération du son plus ou moins importante</li></ul>                                                                                                         |
| <p><u>Difficultés dues au locuteur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- expressions faciales</li><li>- langage corporel</li><li>- débit</li><li>- intensité</li><li>- familiarité</li><li>- accent</li><li>- prosodie</li><li>- bouche peu visible</li></ul> | <p><u>Difficultés dues à la labio-lecture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- connaissance de la lecture labiale</li><li>- audition résiduelle</li><li>- style cognitif et psychologique</li><li>- fatigue</li><li>- disponibilité</li><li>- attention</li><li>- motivation</li><li>- connaissances langagières</li><li>- mémoire</li></ul> |

### **c. La suppléance mentale**

Nous avons décrit ce processus dans le chapitre précédent.

L'adulte sourd va y avoir recours : il va plus ou moins exploiter la lecture labiale pour décoder le message ; la suppléance mentale va l'aider à faire le lien entre les éléments visuels et les éléments acoustiques de la parole puis à décider à quel mot cela correspond en fonction du contexte conversationnel.

### **D. La surdité acquise : conséquences sur la vie quotidienne**

La personne sourde va se retrouver dans une plainte double : la perte d'informations d'une part, mais aussi la perte de contact social d'autre part.

La perte d'informations est due à la diminution de la discrimination sur certaines fréquences. Le mode d'apparition de la surdité, progressif ou brutal, va conditionner une acceptation plus ou moins bien vécue des nouvelles difficultés : la communication se transforme, le « devenu sourd » a, bien sûr, des difficultés à entendre tout le message et il doit alors faire répéter son interlocuteur.

L'acceptation de cette situation de handicap communicationnel peut être compliquée ; le comportement de l'individu va changer face à des situations de communication. Il va essayer de cacher ses difficultés en ne demandant pas systématiquement de reformuler ou de répéter, en n'informant pas ses interlocuteurs de son déficit auditif. Il va falloir qu'il s'investisse dans la lecture labiale pour « rattraper » ce lien aux autres qu'est la parole, trouver de nouvelles stratégies pour maintenir le contact.

Les phénomènes de lecture labiale et de suppléance mentale, nécessitant une grande concentration, sont source de fatigue et de retard dans le suivi d'une conversation. Le vécu de ces conversations, difficile, peut inciter la personne à s'en

retirer petit à petit : elle s'isole sur le plan familial, social et/ou professionnel. Aller au restaurant devient un calvaire à cause du bruit ambiant, le cinéma sans sous-titres est tout simplement impossible...

Au niveau professionnel, ce qui ressort comme le plus difficile est la participation à des réunions : les gens parlent entre eux ; même à voix basse, un bruit de fond ambiant se forme, se rajoutant à l'effort de concentration pour la personne sourde.

Elle se sent coupée du « monde des entendants » mais d'un autre côté, elle ne se sent pas non plus appartenir à la communauté sourde, avec sa culture, sa langue. Il peut alors lui être difficile de retrouver son identité, sa place dans la société.

Ces difficultés peuvent en entraîner de nouvelles, de nature pragmatique, c'est-à-dire dans l'utilisation du langage : les adaptations nécessaires pour une meilleure compréhension du message peuvent modifier les comportements du « devenu sourd » dans l'interaction.

*« L'aspect pragmatique du langage concerne les caractéristiques de son utilisation (motivation psychologique des locuteurs, réaction des interlocuteurs, types socialisés du discours, etc.) par opposition à l'aspect syntaxique (propriétés formelles des constructions linguistiques) et sémantique (relation entre les entités linguistiques et le monde). »*

(Dubois et al. 1973)

Nous allons détailler ci-après cette pragmatique : ses domaines de définition, son importance dans l'interaction et son utilisation par les adultes devenus sourds.

## Chapitre III : La pragmatique

### A. Définition :

La pragmatique est une discipline qui étudie le rapport existant entre les interlocuteurs, le contexte et la signification de l'énoncé produit. Elle se consacre à l'usage du langage : parler, c'est respecter des règles qui ne sont pas uniquement structurales. Mener à bien une conversation implique la gestion des tours de parole, le maintien ou le changement de thème, l'émission de régulateurs pour signifier que l'on suit le fil de la conversation ou au contraire de demandes de clarifications...

### B. Objet de la pragmatique :

La pragmatique peut être envisagée de deux manières : soit l'étude de l'influence et des conséquences du langage sur le contexte (modifier le monde en disant quelque chose) ; soit l'étude de l'influence et des conséquences du contexte sur le langage (ce que l'on dit dépend des circonstances dans lesquelles c'est dit).

Il nous faut donc définir certains termes.

#### ⇒ Le contexte et le cotexte :

Le *contexte*, appelé aussi *situation de discours*, constitue l'ensemble des circonstances dans lesquelles a lieu une énonciation, c'est-à-dire le cadre spatio-temporel, l'âge et le sexe des interlocuteurs, leur statut social, l'idée que chacun se

fait de l'autre et l'idée que chacun se fait de ce que l'autre pense de lui, les évènements qui ont précédé l'énonciation, les connaissances de chacun...

Il faut distinguer ce *contexte* du *cotexte* qui, quant à lui, correspond sur le plan linguistique à l'environnement linguistique immédiat d'un élément linguistique (graphème, mot, phrase, texte).

Prenons un exemple de marqueurs contextuels : les déictiques. Il s'agit d'un ensemble de termes qui ne prennent leur valeur que lorsque l'on connaît la situation dans laquelle ils sont énoncés. Leur rôle est de situer ce dont on parle, par rapport à un système de référence établi par la situation d'énonciation (les partenaires de l'énonciation, le lieu, le temps). Jakobson a appelé ces termes « shifters » (embrayeurs en français) car ils permettent d'ancrer la situation dans le réel.

Ces déictiques sont de cinq types (déictiques personnels, temporels, spatiaux, discursifs, sociaux).

Lorsque la situation n'est pas connue, il est nécessaire de donner des précisions pour les replacer dans le contexte.

Par exemple, si une personne écrit « je viendrai dans une heure », il est nécessaire que l'auteur du message signe et note la date et l'heure auxquelles il écrit ledit message, pour que ce soit compréhensible et interprétable.

## **C. Origines de la pragmatique :**

La linguistique moderne, ou linguistique structurale, exposée par Ferdinand de Saussure, considère la langue comme un système de signes (les mots), se suffisant à elle-même, régie par une certaine structure : chaque signe comporte deux faces liées arbitrairement, le signifiant (l'image acoustique) et le signifié (le concept, la représentation mentale du mot). Il propose une distinction entre langue et parole,

positionnant la langue comme objet, indépendant de ceux qui s'en servent. Le langage a pour lui un aspect individuel (la parole) et un aspect social (la langue).

Certains auteurs, adeptes de la philosophie analytique du XX<sup>ème</sup> siècle, soutiennent que le langage ne sert qu'à décrire la réalité. Austin (conférences de 1955) veut se détacher de cette théorie, qu'il appellera *l'illusion descriptive*. Il part du principe que *parler*, c'est aussi *faire* : produire, dans un contexte particulier, avec différents buts, utilisant la langue de diverses manières. C'est sur cet usage que porte la pragmatique.

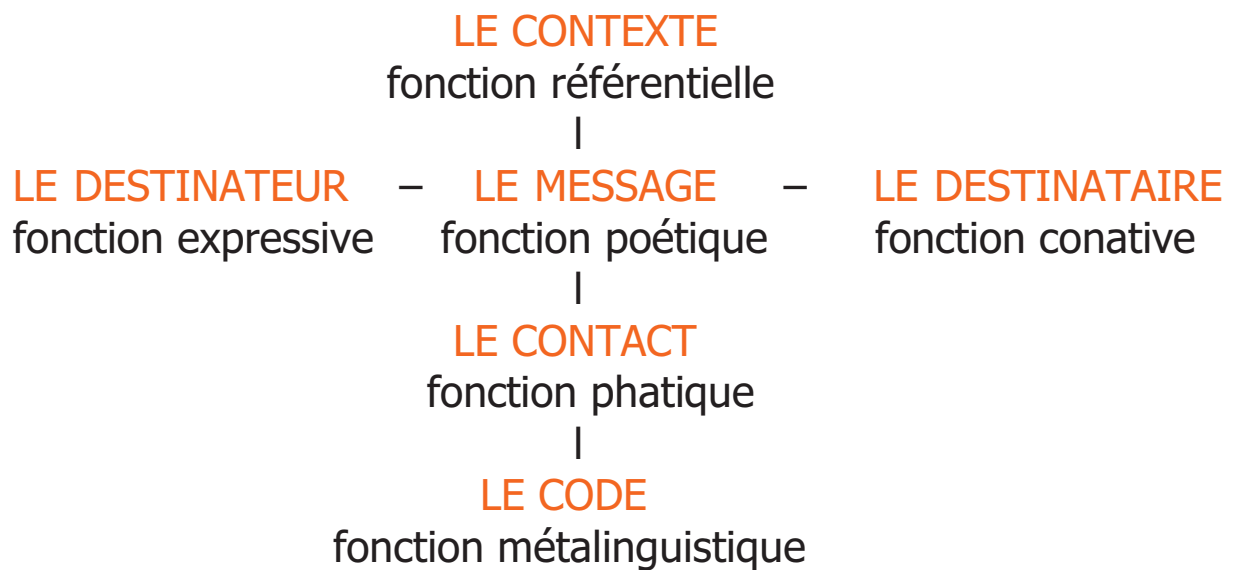
#### **a. Situation de communication et fonctions du langage :**

Certains linguistes trouvent insuffisante la description du langage que peut apporter la linguistique moderne, qui ne prend pas en compte les relations entre les signes et le contexte dans lequel s'intègre le message. Effectivement, ce n'est par exemple qu'en connaissant le contexte que l'on peut référencer les déictiques. Ces linguistes fondent la *linguistique de l'énonciation*. Cette discipline vise à étudier la mise en fonctions de la langue par les interlocuteurs.

#### **Le modèle de Jakobson :**

Ce modèle, élaboré par Roman Jakobson en 1963, décrit les fonctions du langage dans la communication. Il part du constat que la syntaxe ne rend pas compte de la façon dont on utilise le langage.

Il associe six fonctions aux six pôles que Shannon (1948) avait recensés dans une situation de communication. Nous exposons ce modèle sur la page suivante.



- o Le contexte : c'est ce à quoi renvoie le message et le cadre dans lequel il s'inscrit.
- o Le message : c'est le contenu de l'échange entre les interlocuteurs.
- o Le contact : appelé aussi le canal. C'est le moyen de transmission du message, il peut être sonore et/ou visuel.
- o Le code : il s'agit d'un ensemble de signes combinés, qui vont avoir un sens. Ces signes sont encodés par le destinataire et décodés par le destinataire. A l'oral, il s'agit du langage oral.
- o Le destinataire : c'est celui qui produit le message. On l'appelle aussi le locuteur dans un cas de conversation orale. C'est lui qui a l'intention de communication.
- o Le destinataire : c'est lui qui reçoit le message. Lorsque son tour viendra de prendre la parole, les rôles seront inversés et il deviendra locuteur.

Ces six pôles renvoient respectivement aux fonctions du langage.

**La fonction référentielle (appelée aussi cognitive ou dénotative)** est sollicitée quand le langage véhicule une information relative au contexte (appelé aussi le référent).

**La fonction poétique** correspond à la manipulation de la forme du message. L'accent va être mis sur certaines parties de la phrase, avec des variations de syntaxe, de lexique (niveaux de langue).

**La fonction phatique** va permettre d'établir, de maintenir ou de rompre la communication avec l'interlocuteur. L'exemple typique est de dire « allô ? » pour établir une communication téléphonique : le locuteur s'assure du contact avec le destinataire.

**La fonction métalinguistique**, c'est la capacité de la langue à parler d'elle-même. Les partenaires de communication peuvent s'en servir pour s'assurer qu'ils utilisent bien le même code.

**La fonction expressive (ou émotive)** sert au destinataire pour exprimer ses pensées, sa personnalité. C'est la fonction d'expression des émotions, des jurons, des onomatopées.

**La fonction conative (ou impressive)** est centrée sur le destinataire. Par cette fonction, le locuteur va essayer d'obtenir des réactions du destinataire, d'avoir un impact sur celui-ci.

## **b. Les actes de langage**

Le courant énonciatif, ainsi, se penche sur les relations entre les signes et la réalité. Certains linguistes vont aller plus loin en étudiant les relations entre les interlocuteurs dans la situation d'énonciation : comment le locuteur, par son énoncé *agit* sur l'interlocuteur et sur la situation d'énonciation. Ils fondent de ce fait une sous discipline de la linguistique, c'est la *pragmatique*.

Morris (1946) a pour la première fois défini le terme « pragmatique » par rapport à la syntaxe et à la sémantique. La syntaxe est définie par la relation des

signes les uns avec les autres, indépendamment des relations signe/objet et signe/interprète. La sémantique est définie comme la relation du signe à l'objet auquel on le rattache. Enfin, la pragmatique est définie par la relation qui lie le signe et l'interprétant (c'est-à-dire l'utilisateur).

Cette définition de la pragmatique est à la base de la théorie des actes de langage, élaborée par des philosophes du langage de l'école d'Oxford : Austin (1962) puis Searle (1969). Ces deux auteurs vont étudier de quelle façon « *dire, c'est faire* » : ils introduisent ainsi la notion d'actes de langage.

Austin (1962) dégage d'abord un premier classement des énoncés qu'il est possible de produire.

- L'énoncé performatif : l'énoncé ne décrit pas d'action, il n'est donc ni vrai ni faux. Il va réaliser une action, par le fait même d'être énoncé. Par exemple : « je déclare la séance ouverte », « je te promets d'être là »...
- L'énoncé constatif : l'énoncé décrit une action, qui est réalisée ou non au moment de l'énonciation. Dans ce sens, cet énoncé va être vrai ou faux. Par exemple : « je travaille »....

Cette classification va être précisée par un sous classement des énoncés performatifs, mais il n'est pas utile que nous les détaillions ici.

Cette réflexion conduit Austin à considérer que tous les énoncés ont une valeur d'acte, même les énoncés constatifs, c'est-à-dire que tout énoncé vise à modifier la situation d'échange. Il distingue alors les actes locutoires, perlocutoires et illocutoires.

Cette classification sera reprise par Searle, en 1969.

**Les actes locutoires** sont réalisés par le fait même de dire quelque chose.

**Les actes illocutoires** constituent les actions qui sont réalisées en énonçant la phrase (promettre, ordonner...). Les actes illocutoires existent en de multiples possibilités : les actes *verdictifs* (acquitter, condamner, ...) ; les actes *exercitifs* (commander, ordonner, pardonner...) ; les actes *promissifs* (promettre, garantir, parier, jurer de...) ; les actes *comportatifs* (s'excuser, remercier, critiquer...) ; les actes *expositifs* (affirmer, nier, remarquer...).

**Les actes perlocutoires** constituent les actes réalisés par le fait de dire quelque chose, c'est-à-dire les conséquences que les actes de langage vont avoir sur les actions, les pensées, les croyances, les sentiments... de l'interlocuteur. Cet effet produit sur le destinataire est intentionnel ou non.

Le rôle du contexte est important dans la formulation de ces actes de langage. Le locuteur va devoir choisir une formulation en adéquation avec la situation de communication (pour une même valeur illocutoire, les énoncés n'auront pas la même valeur pragmatique, selon le contexte).

L'interprétation de la valeur pragmatique d'un énoncé va dépendre de différents facteurs, que Kerbrat-Orecchioni a recensés (2001) :

- la structure grammaticale de l'énoncé ;
- la nature du contenu propositionnel (Elle donne comme exemple : *Je peux fumer ?* → demande de permission ; *Je peux vous aider ?* → offre) ;
- l'accompagnement prosodique et mimo-gestuel de l'énoncé verbal oral, qui, pour un même contenu propositionnel, peut induire des significations différentes ;
- certains principes interprétatifs généraux, comme les « maximes conversationnelles » de Grice (que nous abordons ci-dessous) ;
- certaines données contextuelles pertinentes, par exemple les différents sens de la même question *Vous fumez ?* en fonction du lieu où elle est prononcée (cabinet médical, terrasse de bistrot...). L'interprétation implique la connaissance des événements pouvant se réaliser dans ces différents lieux.

Les actes de langage ne vont pas exister de façon isolée dans la communication, mais ils vont être intégrés à un contexte (comme évoqué ci-dessus), et vont s'enchaîner de façon particulière. Certains actes vont exercer sur l'interlocuteur une contrainte : on attend une réaction précise, par exemple après une question, on attend une réponse, après un compliment, un remerciement etc.

C'est ainsi la vision du courant interactionniste (Austin et Searle appartenant au courant plutôt philosophique) : ils sont convaincus que *dire, c'est faire*, et même : *dire c'est interagir*. Les interlocuteurs vont, en ce sens, exercer une influence mutuelle les uns sur les autres au cours de l'échange.

Ainsi, les échanges discursifs sont régis par des règles intégrées par chacun ; la production d'actes de langage adaptés à un contexte et à un interlocuteur particuliers en fait partie.

Au fur et à mesure de l'échange, les interlocuteurs vont établir une relation (de distance ou non, de hiérarchie ou non, de conflit ou non...), les actes de langage vont aider à la construction de cette relation (l'emploi d'un ordre, d'une promesse, d'excuses, de compliments... n'auront pas le même impact sur la relation).

### **c. La logique de la conversation de Grice**

Grice, en 1975, introduit la notion de *principe de coopération* : il suppose que les locuteurs d'une conversation participent de manière rationnelle et coopérative pour permettre la compréhension de l'énoncé. Quatre maximes en découlent et sont supposées être respectées par les locuteurs :

- la maxime de quantité : donner autant d'informations qu'il est nécessaire dans une situation donnée et pas plus ;
- la maxime de qualité : le locuteur ne doit pas mentir et ne doit affirmer que ce dont il est sûr ;
- la maxime de relation (ou de pertinence) : le locuteur doit parler à propos par rapport à ce qui a été énoncé précédemment ;
- la maxime de manière : s'exprimer clairement et, autant que possible, sans ambiguïté, en respectant l'ordre dans lequel les informations doivent être données pour être comprises par l'interlocuteur.

Une seconde notion est développée par Grice : celle d'*implicature*.

Il fait la différence entre ce qui est *dit* (la signification linguistique de la phrase) et les implicatures, correspondant à ce qui est *communiqué* (l'interprétation de l'énoncé). De ceci découle la distinction entre implicature conversationnelle (renvoyant au contexte de la conversation) et implicature conventionnelle (renvoyant à l'énoncé lui-même).

Les *implicatures* sont basées sur le principe de coopération et les maximes conversationnelles.

Le locuteur va parfois transgresser une des maximes conversationnelles ; étant donné qu'il est supposé respecter le principe de coopération, l'auditeur va réaliser une implicature conversationnelle en rétablissant la maxime conversationnelle transgressée.

Exemple d'implicature conversationnelle :

Locuteur A : *Est-ce que tu veux boire un café ?*

Locuteur B : *J'ai peur que cela m'empêche de dormir.*

Exemple d'implicature conventionnelle :

*Il est Anglais, dès lors, il est courageux.*

Cet exemple signifie, littéralement, que tous les Anglais sont courageux.

#### **d. Les règles conversationnelles**

Une conversation est une forme de communication orale entre deux ou davantage d'individus, qui vise à échanger des informations. Nous parlons aussi de dialogue, au sens élargi : la parole circulant entre différents interlocuteurs.

Comme nous l'avons vu précédemment avec le schéma de Jakobson, il faut qu'il y ait au moins un émetteur et un récepteur, qui échangent un message par le biais d'un canal, à l'aide d'un code, tout cela dans un contexte précis.

Pour que plusieurs personnes puissent communiquer ensemble et se comprendre, il est nécessaire que les acteurs de la conversation respectent certaines règles, inconscientes, intégrées progressivement durant l'enfance, l'apprentissage du langage et des règles sociales. Elles sont notamment basées sur le *principe de coopération* de Grice et sur ses *maximes conversationnelles*.

Ces règles conversationnelles sont assez souples et de ce fait, elles peuvent être transgressées ; si le locuteur « transgresseur » ne s'en excuse pas ou ne rétablit pas

la norme, cela peut porter préjudice à l'échange. Ces règles permettent notamment le respect des tours de parole ; en effet, pour qu'il existe un dialogue entre plusieurs personnes, il faut que la parole circule et soit échangée. Les interlocuteurs doivent alors être à tour de rôle *émetteur* et *récepteur*.

C. Kerbrat-Orecchioni décrit ces règles (1990, 1992) ; elles sont de trois types :

1. les règles qui régissent l'alternance des tours de parole ;
2. les règles de respect de la structure de l'interaction ;
3. les règles qui permettent l'établissement d'une relation interpersonnelle.

#### 1. L'alternance des tours de parole

C. Kerbrat-Orecchioni (1990) reprend les travaux de Sacks et al. (1974) sur l'étude des tours de parole ; il les résume par la formule *ababab*, c'est-à-dire :

- « la fonction locutrice doit être occupée successivement par différents acteurs », en essayant de veiller à ce que les interventions soient à peu près équilibrées en longueur et qu'elles ne se focalisent pas davantage sur l'un des interlocuteurs que sur l'autre ;
- « une seule personne parle à la fois » ; les chevauchements ne doivent pas être trop fréquents ni trop longs. Il peut arriver qu'il y ait une négociation (explicite ou implicite) pour savoir qui va garder la parole ;
- « il y a toujours une personne qui parle », les silences séparant les prises de parole doivent être réduits au minimum.

Pour savoir à quel moment le récepteur va pouvoir prendre la parole à l'émetteur, celui-ci va émettre des signes de nature verbale, vocale (prosodique), mimogestuelle ; différents signes pouvant être couplés. Dans un *dilogue* (seulement deux interlocuteurs), chacun va parler à son tour en respectant ces signaux. Mais dès lors qu'il y a plusieurs récepteurs, comment savoir lequel va prendre la parole ? Il y a plusieurs possibilités : soit l'émetteur choisit explicitement son successeur (en le

nommant ou en le désignant) ; soit un des récepteurs s'impose comme successeur de l'émetteur.

Toutefois, bien que ces principes soient connus de tous, il arrive régulièrement qu'ils soient transgressés (mauvaise perception des signaux de changement de tour, intrusion dans un tour de parole, chevauchement...).

Plus le nombre d'interactants augmente, moins il y a de contraintes qui pèsent sur chaque interlocuteur : si l'un veut se mettre en retrait de la conversation, cela ne va pas forcément porter préjudice au bon déroulement de l'interaction. En revanche, s'il n'y a que deux interlocuteurs, l'auditeur devra devenir à son tour émetteur, obligatoirement, pour que la discussion avance.

## 2. Règles de structuration de l'interaction :

La conversation se bâtit, nous l'avons dit, sur un enchaînement de prises de parole par les différents interlocuteurs. Mais ces règles ne suffisent pas pour que l'on puisse parler d'une conversation construite. En effet, les participants doivent tenir compte du contenu sémantique, syntaxique et pragmatique de ce qui vient d'être dit avant d'intervenir à leur tour. La conversation est un échange que les interactants construisent et enrichissent mutuellement. S'ils ne tiennent pas compte de ce que disent les autres participants, il s'agira, non plus d'un *dialogue*, mais de plusieurs *monologues*.

Ainsi, certaines contraintes *pragmatiques* vont une fois de plus peser sur l'auditeur : si l'émetteur (L1) pose une question au récepteur (L2), on va s'attendre à ce que celui-ci lui réponde, si L1 fait un compliment à L2, L2 doit le remercier ; lorsque L1 dit bonjour à L2, celui-ci doit aussi dire bonjour en retour etc. L'émetteur a donc des attentes sur le récepteur.

C. Kerbrat-Orecchioni (2001) reprend la hiérarchisation que l'on peut retrouver dans tout échange conversationnel :

- les actes de langage se combinent pour former des interventions ;
- ces interventions se combinent pour former des échanges ;
- ces échanges se combinent pour former des séquences et en dernier lieu, des conversations.

L'échange est considéré comme « la plus petite unité dialogale ». Il est produit par au moins deux interlocuteurs, qui vont émettre chacun au moins un acte. L'échange est donc normalement formé de deux actes de langage au minimum : l'acte *initiatif* et l'acte *réactif* (si ce n'est pas le cas, on dit que l'échange est « tronqué » : l'acte initiatif n'entraîne aucune réaction du destinataire).

Il peut arriver que l'échange soit constitué de trois interventions : si la première intervention est une question, soit l'acte réactif de réponse suffit à clore l'échange, soit le premier locuteur peut produire un *acte évaluatif*, pour attester de la réponse précédente.

Dans des cas particuliers, on va parler d'*échange étendu*, quand il y a une négociation par exemple, qui nécessite plusieurs interventions de chaque interlocuteur.

La limite entre plusieurs échanges dans une conversation est parfois difficile à déterminer. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (2001), « *tout énoncé est à la fois initiatif (il a des conséquences sur la suite du discours) et réactif (il est déterminé par le discours antérieur, ou par certains stimuli situationnels)* ».

Les actes de langage peuvent tenir différents rôles dans l'organisation des conversations. Ils vont être très importants dans cette structuration de l'échange verbal.

Certains actes vont plutôt avoir un rôle initiatif, comme les questions ou les requêtes, d'autres vont être en position d'actes réactifs comme les réponses ou les réfutations. Enfin, certains actes sont bivalents, comme l'assertion, la salutation, la demande de permission.

### 3. Règles régissant la relation interpersonnelle

Communiquer avec une autre personne établit automatiquement un lien, une relation socio-affective. Cette relation va se ressentir dans le discours à différents niveaux:

- la relation horizontale : de la distance à la familiarité ou l'intimité ;
- la relation verticale : le système hiérarchique.

#### 1) La relation horizontale :

La distance existant entre deux personnes peut être repérée au premier abord par la façon de s'exprimer envers l'autre : tutoiement, demande d'un service ou intimation d'un ordre... Les interactants vont confirmer, transformer, modifier ces relations par la manipulation de signes, tout au long de l'interaction : les *relationèmes*, qui vont aider à construire ou maintenir une relation.

Ces relationèmes vont être pluriels : non verbaux (les données proxémiques, c'est-à-dire la distance physique entre les gens en fonction de leur degré de familiarité ou non ainsi que la posturo-mimo-gestualité), vocaux (le débit et l'articulation sont différents selon le type de relation), verbaux (utilisation des termes d'adresse : tutoiement ou vouvoiement, utilisation d'un surnom...). En outre, le niveau de langue sera plus soutenu dans une relation formelle que dans une relation amicale, par exemple. Les thèmes abordés ne seront également pas les mêmes.

#### 2) La relation verticale

Il s'agit ici du « système des places » : une graduation hiérarchique entre différentes personnes. Le rapport entre les personnes est dissymétrique. Il va dépendre de facteurs contextuels : l'âge, le sexe, le statut... mais pas seulement, les interlocuteurs vont négocier ces places pendant l'échange : la relation de pouvoir peut être contestée, confirmée... Les places vont ainsi être données ou déterminées par un certain nombre de signes : les *taxèmes*. Ces signes vont être de nature non verbale (la posture et la tenue vestimentaire, les regards, la position relative des

interactants), para-verbale (le ton, l'intensité de la voix) et enfin verbale (dans la forme de l'interaction, notamment la langue utilisée ; dans la structure de l'interaction c'est-à-dire l'organisation des tours de parole et son fonctionnement ; dans l'organisation structurale de l'interaction, c'est-à-dire l'organisation des unités syntaxiques, sémantiques et pragmatiques).

## **D. La pragmatique développementale**

*« La pragmatique est devenue un objet d'étude en soi tout comme le langage formel ou les compétences mnésiques. Elle fait partie des compétences nécessaires à la communication. Sa pathologie contribue au handicap social, car la maîtrise du discours s'avère un instrument essentiel à l'intégration de l'individu dans le groupe ».*  
(Peter-Favre, 2002)

L'étude du langage en pragmatique développementale a débuté avec S. Ervin-Tripp et C. Mitchell-Kernan en 1977. Ces études montrent que l'enfant fait l'apprentissage de règles sociales, de pratiques et d'usages partagés par le plus grand nombre pour pouvoir communiquer avec autrui. Les compétences pragmatiques se développent avec l'expérience du langage.

Des études ont montré que le contexte est plus important que la forme des énoncés pour produire et comprendre le langage, jusqu'à 6 ans. Petit à petit, les enfants vont ensuite être capables de s'appuyer sur des éléments de structuration linguistique.

V. Dardier (2004) cite J. Bernicot : *« Dans cette perspective, le langage n'est pas simplement une grammaire, mais aussi un ensemble de stratégies utilisées par l'enfant pour structurer son action sociale, pour contrôler et réaliser son activité communicative. »*

V. Dardier cite également les travaux d'Adams (2002), où sont réunis les résultats de différentes recherches concernant le développement des compétences pragmatiques.

Tableau 1 : Développement des capacités pragmatiques (Adams 2002)

| Thèmes                                                               | Âges d'apparition              | Références                                  |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------|
| Alternance des tours de parole                                       | 8-9 mois                       | Ninio et Bruner (1978)                      |
| Intentions communicatives prélinguistiques                           | 12 mois                        | Coggings et Carpenter (1981)                |
| Développement rapide des actes de communication                      | Entre 14 et 32 mois            | Snow, Pan et al.(1996)                      |
| Alternance des tours de parole                                       | Stabilisé entre 2,6 et 3,6 ans | Klecan-Aker et Swank                        |
| Maintien du thème de conversation dans une interaction avec l'adulte | A partir de 2 ans              | Ervin-Tripp (1979)                          |
| Clarifications                                                       | A partir de 2 ans              | Gallagher (1977)                            |
| Adaptation du type de discours en fonction de l'interlocuteur        | A partir de 2 ans              | Dunn et Kendrick (1982)                     |
| Usage des premières formes de politesse                              | A partir de 2 ans              | Bates et al. (1982)                         |
| Inférer l'information à partir de récits                             | Entre 3 et 4 ans               | Paris et Upton (1976)                       |
| Usage de divers actes de langage                                     | Entre 3 et 4 ans               | McTear et Conti-Ramsden (1992)              |
| Inférer des significations indirectes                                | Entre 4 et 6 ans               | Eson et Shapiro (1982)                      |
| Restituer le thème central d'un récit                                | Entre 5 et 7 ans               | Liles (1993)                                |
| Habiletés métapragmatiques                                           | Entre 6 et 7 ans               | Andersen-Wood et Smith (1997)               |
| Maîtrise des marqueurs du discours                                   | 7 ans                          | Kyrtzis et Ervin-Tripp (1999)               |
| Bon usage de formes anaphoriques                                     | Entre 6 et 7 ans               | Karmiloff-Smith (1985)                      |
| Pertinence et efficacité dans la communication                       | A partir de 9 ans              | Lloyd et al (1995)                          |
| Usage complet des formes de politesse                                | A partir de 9 ans              | McTear et Conti-Ramsden (1992)              |
| Amélioration de la cohésion du discours                              | De 9 à 12 ans                  | Ripich et Griffith (1988), Bamberg (1987)   |
| Explication d'expressions idiomatiques                               | Jusqu'à l'âge de 17 ans        | Spector (1996), Nippold et Rudzinsky (1993) |

Si l'on s'en réfère à ces données, après plusieurs années d'acquisition normale du langage oral, toute personne doit avoir intégré la plupart des compétences pragmatiques.

Il existe cependant des pathologies où l'emploi du langage n'est pas adapté à la situation, bien que sa construction formelle ne soit pas entravée (sur les plans phonologique, syntaxique, sémantique) ; les règles d'utilisation du langage ne sont pas intégrées et investies. C'est ce que l'on appelle des *troubles pragmatiques*.

Ces troubles d'utilisation fonctionnelle du langage vont intéresser l'orthophoniste puisque c'est de la pragmatique que va découler une communication efficace, au-delà d'un langage bien structuré.

V. Dardier (2004) cite quelques études qui ont été menées, notamment sur des populations de personnes cérébro-lésées, de personnes atteintes de troubles du développement ou encore de troubles psychiatriques. La liste n'est pas exhaustive. La surdité, comme nous l'avons abordée précédemment, est envisagée comme une atteinte dans la relation aux autres. Elle va induire des troubles pragmatiques.

Effectivement, les personnes sourdes ou malentendantes peuvent être confrontées à certaines difficultés en conversation, qu'Annie Dumont (2001) a répertoriées ; nous retrouvons par exemple :

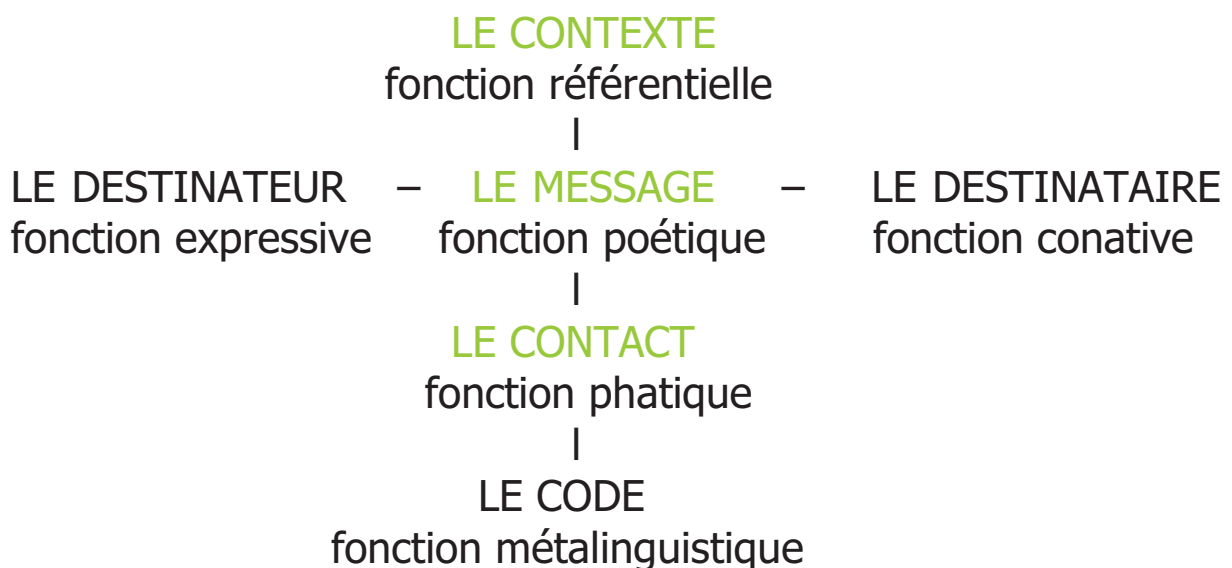
- une désorientation dans les tours de parole (la fin d'un tour de parole est marquée par l'intonation : elle n'est pas forcément perçue par une personne malentendante) ;
- une absence de modifications stylistiques (adaptations du débit, de l'intensité, de l'articulation pour que la conversation soit harmonieuse) ;
- un contenu superficiel (le discours est simplifié) ;
- des répétitions nécessaires.

Ces difficultés pragmatiques vont compliquer les relations et contribuent bien souvent à un handicap social et professionnel : elles peuvent être source de malentendus et parfois d'isolement de la personne sourde, qui préférera se mettre en retrait des conversations de groupe.

## Chapitre IV : La conversation avec un malentendant : un handicap partagé

La communication avec une personne sourde ou en partie sourde a cette particularité qu'elle remet en cause toutes les habitudes des locuteurs en présence, chacun doit alors faire des efforts pour faciliter la compréhension de l'autre.

Si nous reprenons le schéma de communication de R. Jakobson, nous pouvons localiser les difficultés dans la situation de communication orale, quand la personne sourde se trouve en position de destinataire (c'est-à-dire le récepteur).



**Le canal** (ou contact) sera automatiquement perturbé dans la communication avec une personne sourde quand il s'agit du langage oral. Le message a des difficultés à être acheminé dans sa totalité jusqu'au cerveau du récepteur.

Le canal peut aussi être visuel, si le sujet pratique la lecture labiale. Il peut alors y avoir des difficultés de perception en fonction de la distance entre les locuteurs, des paramètres physiques de l'émetteur (moustache, barbe..), du lieu (éclairage).

**Le contexte** peut aussi induire des erreurs de compréhension : la lecture labiale et la suppléance mentale peuvent provoquer un décalage dans la conversation. La personne peut se sentir perdue. Dans ce cas, les métaphores peuvent être difficilement compréhensibles. De même, avec les phénomènes de coq-à-l'âne : s'il y a un petit décalage, le sujet ne perçoit pas en même temps que les autres le changement de thème conversationnel.

Enfin, **le message** peut être source de difficultés. Effectivement, si tous les mots ne sont pas perçus, il peut y avoir un malentendu ou un quiproquo (par exemple une négation, une préposition, un pronom relatif non perçus...). Le niveau de langue doit aussi être le même entre les interlocuteurs.

Toutes ces difficultés combinées peuvent faire d'une simple conversation un vrai calvaire. C'est pourquoi il va falloir que les interlocuteurs, tant l'émetteur que le récepteur, s'adaptent dans leurs conduites communicatives.

Il est préférable que la personne malentendante précise ses difficultés d'audition en début d'échange à son ou ses interlocuteur(s) pour éviter les malentendus. Elle ne doit pas hésiter à faire répéter ou reformuler si les propos sont difficilement perceptibles pour elle.

De son côté, la personne normo-entendante devra adapter l'intensité de sa voix et le débit de sa parole, mais aussi les niveaux lexical et syntaxique de son discours. Il n'est pas nécessaire qu'elle exagère son articulation, simplement qu'elle veille à être bien dans le champ visuel de son interlocuteur, visage et cou dégagés. Il est mieux de ne pas faire des phrases trop longues ou complexes : elles sont plus difficiles à mémoriser et donc source de fatigue. De plus, pendant le temps nécessaire à la personne sourde pour reconstituer la phrase à l'aide de la suppléance mentale, la conversation continue ; avec tous ces phénomènes, la personne est perdue.

Le locuteur entendant doit aussi regarder attentivement son interlocuteur pour déceler les signes d'incompréhension (les régulateurs qu'émet le récepteur), notamment au moment de l'enchaînement des thèmes conversationnels (entre autres). Si nécessaire, elle devra répéter ou reformuler ses propos, si l'interlocuteur le lui demande ou si elle perçoit des mimiques d'incompréhension.

Ainsi, pour s'adapter à la situation, l'adulte malentendant peut mettre en place des stratégies, qui vont être bien, mal ou non comprises par les interlocuteurs (en fonction de la connaissance préalable du handicap des récepteurs). Mais avec tous ces éléments auxquels il faut faire attention, la situation perd de sa spontanéité. Est-ce que ces adaptations, censées améliorer l'échange, jouent bien ce rôle que l'on attend d'elles ?

Comment vont réagir les adultes devenus sourds ? Comment vont-ils gérer la perte d'information auditive pour tout de même maintenir une communication efficace ?

Nous nous posons quelques questions, quant aux conseils que l'on donne à ces personnes et leurs conséquences sur la conversation : sont-ils adaptés sur le plan pragmatique ?

Annie Dumont (2008) donne quelques-uns de ces conseils pour une communication optimale entre malentendants et entendants. Notamment :

- avoir une attention soutenue pour percevoir les informations auditives et les informations visuelles. Dans cette situation le récepteur sourd ne risque-t-il pas d'envoyer de mauvais régulateurs et ainsi faire croire à l'émetteur qu'il porte un grand intérêt à son discours, alors qu'il essaie simplement de comprendre ?
- les interlocuteurs doivent se placer à proximité. Mais lorsque la personne sourde, en position de récepteur, se rapproche de l'émetteur, cela ne peut-il pas être mal interprété par l'émetteur sur le plan des indices proxémiques ? Le récepteur est-il trop familier ?

**Ainsi, la communication orale entre malentendants et entendants n'est pas toujours simple, il y a de nombreuses contraintes, même en situation duelle.**

**Alors, dès que le nombre d'interlocuteurs augmente, les contraintes se multiplient et ces situations peuvent être évitées par les personnes malentendantes, car trop compliquées à gérer.**

**Toutefois, celles-ci peuvent mettre en place des stratégies pour mieux vivre ces situations et pouvoir y participer. L'orthophoniste entre ici en jeu pour aider à trouver ces stratégies.**

**Il leur est proposé dans un premier temps de porter un appareillage auditif, mais cette aide est limitée, puisqu'elle stimule les cellules ciliées restantes dans la cochlée ; il y a donc des zones fréquentielles non stimulables. En complément de cette prothèse, l'orthophoniste peut proposer un apprentissage de la labio-lecture. Mais nous l'avons évoqué, la lecture labiale ne permet pas de pallier toutes les difficultés rencontrées : un certain nombre de barrières rendent la perception du message incomplète si le sujet ne se sert que de cet outil pour percevoir le message.**

**Nous avons également vu que les situations de conversation à plusieurs impliquent certaines règles implicites à respecter pour mener à bien la discussion, notamment des règles pragmatiques. A. Dumont (2001) a par ailleurs décrit certaines difficultés que peuvent présenter les adultes sourds dans ces situations de communication où les règles pragmatiques entrent en jeu.**

**Nous nous demandons alors s'il existe un lien entre les difficultés de réception du message, malgré les aides possibles, et les difficultés d'ordre pragmatique.**

**Nous formulons l'hypothèse suivante : meilleur sera le niveau de réception, tous canaux confondus, meilleures seront les compétences pragmatiques.**

## **Chapitre V : Méthodologie de l'étude**

Nous allons tenter de vérifier notre hypothèse, par la proposition de tâches de conversation entre un adulte déficient auditif appareillé et deux adultes entendants. Nous verrons ensuite s'il est possible d'obtenir une corrélation significative entre le score des comportements en conversation et le niveau de réception du message.

### **A. La population**

Nous avons mené notre travail auprès de dix adultes devenus sourds après plusieurs années d'expérience du langage oral.

Ces personnes sont porteuses d'un appareillage conventionnel.

#### **a. Critères d'inclusion :**

Comme nous l'avons vu précédemment, les compétences pragmatiques s'acquièrent progressivement, avec l'expérience du langage. Selon le tableau d'Adams reprenant le développement de ces capacités, la majorité des compétences est acquise aux alentours de 12 ans. Nous avons donc cherché des sujets dont la surdité est survenue après douze ans, de sorte que si les compétences ne sont pas utilisées, cela ne serait théoriquement pas dû à un défaut d'acquisition.

Nous avons posé, pour le critère de la surdité, que cette baisse auditive soit gênante sur le plan social. Les sujets devaient être porteurs d'un appareillage conventionnel.

La latéralisation de la baisse auditive n'a pas été un critère d'inclusion, mais nous avons majoritairement des personnes ayant une surdité bilatérale, le plus souvent homogène.

Nos sujets sont âgés de 55 à 68 ans, il se peut donc que la presbyacousie soit surajoutée à leur baisse auditive.

### **b. Critères d'exclusion :**

Les critères de non inclusion sont ceux qui pourraient surajouter des difficultés dans la perception du message.

Nous avons donc exclu les personnes ayant :

- une surdité profonde, qui, même appareillée rend difficile l'accès à la zone conversationnelle
- une déficience visuelle non corrigée, qui ne permettrait pas la lecture labiale éventuelle ;
- un trouble psychiatrique diagnostiqué, qui pourrait altérer le contact à l'autre et les compétences sociales ;
- une affection neurologique induisant une aphasie.

**Tableau 2: présentation de la population**

| <b>NOMS</b>     | <b>Profession</b>                      | <b>Type de surdité</b>                  | <b>Ancienneté de la surdité</b>                  | <b>Etiologie</b>                      | <b>Ancienneté de l'appareillage</b>        | <b>Délai avant l'appareillage</b> |
|-----------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------|
| Mme H., 63 ans  | Enseignante à la retraite              | Surdité moyenne bilatérale              | 22 ans                                           | Médicaments ototoxiques               | 22 ans                                     | Quelques mois                     |
| Mme C., 55 ans  | Enseignante                            | Surdité sévère bilatérale               | 40 ans                                           | Médicaments ototoxiques               | 38 ans                                     | 2 ans                             |
| Mme D., 58 ans  | Comptable                              | Surdité sévère bilatérale               | 14 ans                                           | Otospongiose                          | 14 ans                                     | Quelques mois                     |
| Mme G., 60 ans  | Employée de bureau                     | Surdité moyenne bilatérale              | 11 ans                                           | Maladie de Ménière                    | 7 ans                                      | 4 ans                             |
| Mr A., 60 ans   | Employé dans les assurances            | O.D. : cophose<br>O.G : surdité moyenne | 28 ans                                           | Brusque                               | 28 ans                                     | Quelques mois                     |
| Mr Be., 55 ans  | Agent de maîtrise                      | Surdité sévère bilatérale               | 34 ans                                           | Tympanos déchirés                     | O.D. : 20 ans<br>O.G. : 2 ans              | Une quinzaine d'années pour O.D.  |
| Mr Br., 68 ans  | Chef d'entreprise                      | Surdité moyenne unilatérale O.G.        | Ressentie depuis 2 ans (au début de la retraite) | Prise de médicaments selon le patient | 2 ans                                      | Quelques mois                     |
| Mr P., 62 ans   | Chef d'entreprise                      | Surdité légère bilatérale               | 17 ans                                           | Traumatique                           | 6 mois                                     | 17 ans                            |
| Mr Dev., 56 ans | Directeur régional d'entreprise        | Surdité moyenne bilatérale              | 42 ans                                           | Médicaments ototoxiques               | 2 ans (essai à 14 ans mais pas supportées) | 40 ans                            |
| Mr Del., 64 ans | Représentant dans l'industrie retraité | Surdité moyenne bilatérale              | 15 ans environ                                   | Traumatique                           | 2 ans                                      | 13 ans                            |

## **B. Matériel utilisé :**

### **a. Le TERMO : Test d'Evaluation de la Réception du Message Oral**

Nous utilisons certaines épreuves de ce test pour déterminer le niveau de réception du message des sujets. Il s'agit d'un test de répétition, à partir d'un matériel linguistique varié. Ce test est employé habituellement avec des enfants sourds, mais étant donné qu'il ne donne pas de cotation en rapport à un étalonnage mais un pourcentage de réussite de répétition, nous pouvons l'utiliser avec des adultes.

Notre hypothèse porte sur la réception globale du message. Nous allons donc porter notre attention sur la réception de phrases, qui mettent en jeu la suppléance mentale du sujet ; cette épreuve se rapproche davantage d'une situation de conversation, avec une recherche d'informations, plutôt que les épreuves de répétition de voyelles, de syllabes et de mots.

Nous avons ainsi sélectionné l'épreuve de répétition de phrases perçues par l'audition et la lecture labiale pour déterminer un niveau de réception du message ; nous nous sommes aussi intéressée au niveau de discrimination auditive pure du sujet, que nous avons évalué à l'aide du test phonétique (réception par audition seule) mais également au niveau de réception par la lecture labiale (avec l'aide de la suppléance mentale) obtenu avec l'épreuve de réception de phrases sans intervention de l'audition pour établir l'aisance et la prédilection de chaque sujet pour l'un ou l'autre de ces canaux dans la réception globale du message.

#### **1. Modalités de passation:**

Voici les conditions de passation selon les modalités :

- audition seule : voix d'intensité normale forte, environ 60/70 dB. Le testeur empêche toute possibilité de lecture labio-faciale en se cachant tout le visage ;

- audition et lecture labiale : l'intensité est la même ; le testeur est face au sujet, le visage bien éclairé et visible ;
- lecture labiale seule : le testeur parle à voix inaudible face au sujet, le visage bien éclairé et visible.

## 2. Epreuves :

L'épreuve de répétition de phrases est donc passée en modalité « audition et lecture labiale » mais aussi « lecture labiale seule » ; le test phonétique est passé en modalité « audition seule ».

Nous précisons que les phrases à répéter n'ont pas été les mêmes pour les modalités en audio-visuel et en visuel seul.

- **Phrases Fournier** : il s'agit de phrases courtes (de cinq à sept mots), composées pour toutes d'un sujet, un verbe, un complément. Le sens est assez simple. Cette épreuve est intéressante, car elle se rapproche d'une situation de prise d'informations. Elle met en jeu la suppléance mentale et les capacités de déduction, car la personne doit parfois réfléchir pour retrouver un mot manquant ou restituer une phrase qui a du sens. Chaque série comprend 10 phrases ; la cotation va se faire selon le nombre de phrases sémantiquement correctes.
- **Le test phonétique** : il reprend tous les phonèmes du français, voyelles et consonnes, répartis en 17 mots pour chaque liste. Il y a 51 phonèmes au total, ramenés à une note sur 50 (1 point enlevé par phonème erroné ou manquant). Ainsi, la cotation du test phonétique est assez fine et elle tient compte de la coarticulation par la diversité des mots proposés. Les mots de cette liste sont parfois difficiles à reconnaître hors contexte, mais cette épreuve nous a semblé la plus pertinente pour observer la discrimination des phonèmes dans les mots.

Le matériel de bilan est présenté en annexe 1 et 2.

Nous commençons par les phrases en modalité *audition et lecture labiale* pour mettre le sujet en confiance par une modalité a priori plus facile.

### 3. Cotation :

En fonction du score obtenu, nous établissons un pourcentage de réussite, qui nous permet de déterminer le niveau de discrimination auditive et/ou de lecture labiale du sujet. Selon le manuel du TERMO, quelle que soit la modalité évaluée, nous pouvons estimer que :

- si le score est inférieur à 50 % : il n'y a pas de compréhension possible du message, sauf si le contexte non verbal est très porteur ;
- si le score est compris entre 50 % et 80 % : la compréhension du sens est globale, mais les lacunes sont nombreuses et les contresens fréquents ;
- si le score est supérieur à 80 % : la compréhension complète est possible, mais nécessite une attention soutenue et une bonne suppléance mentale ;
- si le score est de 100 % : la situation est comparable à celle d'un entendant.

#### **b. La Grille d'observation du comportement en interaction :**

Cette grille d'analyse est issue du mémoire d'orthophonie Etude de deux interactions verbales filmées entre un adulte devenu sourd et deux personnes entendant, De Beaucorps S., Prouteau C. (Ecole d'orthophonie de Tours, 2000), modifiée par Audrey Lemaitre dans le mémoire d'orthophonie Protocole de bilan orthophonique adressé à l'adulte devenu sourd porteur d'un implant cochléaire (Ecole d'orthophonie de Tours, 2001). Elle a été créée dans l'optique d'analyser certaines compétences pragmatiques en interactions verbales, notamment l'alternance des tours de parole et l'enchaînement des thèmes. Le contexte conversationnel initial était de trois personnes : deux personnes normo-entendantes et un adulte devenu sourd.

La grille de départ est constituée de 10 items, regroupés en « aspects verbaux » et « aspects non verbaux ». Ces items constituent les versants négatifs des aspects verbaux et non verbaux de la conversation.

Nous utilisons la version modifiée par Audrey Lemaitre dans son protocole de mémoire : elle a précisé deux items de la grille de départ.

- « Ne complète pas le discours de l'autre en suivant les idées et thèmes introduits auparavant » a été séparé en « Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence sémantique » et « Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence thématique (change de sujet de conversation) »
- « Interrompt les autres pour poser une question ou lancer la conversation sur un autre sujet » a été séparé en « Interrompt les autres pour poser une question inadéquate » et « Interrompt les autres pour lancer la conversation sur un autre sujet »

Cette grille modifiée est donc composée de 12 items.

## **Grille d'observation du comportement en interaction**

Souvent : 0 – Quelquefois : 3 – Jamais : 5

### Aspects non verbaux :

|                                                                                  | 0 | 3 | 5 |
|----------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|
| 1- Fuite du regard                                                               |   |   |   |
|                                                                                  |   |   |   |
| 2- Production de régulateurs brefs                                               |   |   |   |
|                                                                                  |   |   |   |
| 3- Production de régulateurs non adaptés (réponse fermée à une question ouverte) |   |   |   |
|                                                                                  |   |   |   |

### Aspects verbaux :

|                                                                                                                 |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| 4- N'initie pas la conversation spontanément                                                                    |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |
| 5- Monopolise la conversation                                                                                   |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |
| 6- Interrompt les autres pour poser une question inadéquate                                                     |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |
| 7- Interrompt les autres pour lancer la conversation sur un autre sujet                                         |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |
| 8- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence sémantique                                   |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |
| 9- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence thématique (change de sujet de conversation) |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |
| 10- Ne fait pas répéter quand il n'a pas compris                                                                |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |
| 11- Evoque quelque chose qui a déjà été dit                                                                     |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |
| 12- Répond à côté de la question                                                                                |  |  |  |
|                                                                                                                 |  |  |  |

A chaque item va être attribuée une note, selon la fréquence des actions : souvent réalisées (0 points), quelquefois (3 points), ou jamais (5 points). La note maximum est ainsi 60, qualifiant un comportement adapté dans l'interaction.

Nous avons choisi de filmer les interactions verbales, pour un confort d'analyse.

Nous avons analysé les films à l'aide de la grille d'observation du comportement en interaction, ainsi nous avons pu observer les difficultés propres à chaque sujet et celles qui ressortent dans toutes les situations.

Cette grille d'observation nous a semblé incomplète, à l'usage. En effet, ayant filmé les interactions, nous avons remarqué au visionnage que certains éléments, à notre sens importants à prendre en compte pour un comportement adapté en interaction, ne le sont pas avec cette grille. Nous avons notamment soulevé les interrogations suivantes :

- Les gestes servent à soutenir le discours du locuteur, mais aussi à réguler l'interaction. Quelle est la richesse des gestes du sujet devenu sourd (SDS) dans l'interaction? A quels moments sont-ils produits ?
- L'échange doit être co-construit, il faut l'alimenter mutuellement. La parole doit être distribuée pour que chacun participe, afin que cela ne ressemble pas à un monologue. Le SDS pose-t-il des questions à son/ses interlocuteur(s) ?
- Le regard permet d'inclure les interlocuteurs à la conversation. Regarde-t-il tous les interlocuteurs lorsqu'il parle ou en privilégie-t-il un ?
- Il faut que le SDS émette des régulateurs explicites pour situer le locuteur par rapport à sa compréhension, qui est facilement perturbée à cause de ses difficultés auditives. Reprend-il le discours de son interlocuteur pour lui montrer qu'il a compris ?

- Les interlocuteurs doivent en général suivre le modèle *ababab* : il faut apporter une réponse à l'intervention d'un autre interlocuteur. Ignore-t-il l'intervention d'un interlocuteur et alors n'y répond pas ?
- Il faut un peu de temps au SDS pour reconstituer le message à l'aide de la suppléance mentale. Y a-t-il un temps de latence entre la réception du message par le SDS et l'émission de régulateurs ou la production d'une réponse ?

Nous proposons des modifications dans la grille que nous avons utilisée, pour la préciser et affiner l'observation. Nous avons gardé le principe de cotation utilisé avec la grille précédente. Ainsi, cette nouvelle grille sera cotée sur 105.

Cette grille se veut facile d'utilisation.

## **Nouvelle grille d'observation du comportement :**

### Aspects non verbaux

|                                                                                                                                    | 0 | 3 | 5 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|
| 1- Fuite du regard                                                                                                                 |   |   |   |
| 2- Production de régulateurs brefs                                                                                                 |   |   |   |
| 3- Production de régulateurs non adaptés (réponse fermée à une question ouverte)                                                   |   |   |   |
| 4- Ne produit pas de gestes pour soutenir son discours                                                                             |   |   |   |
| 5- Ne regarde pas alternativement ses interlocuteurs lorsqu'il est émetteur ; regarde de façon privilégiée l'un des interlocuteurs |   |   |   |
| 6- Ignore l'intervention de l'un des interlocuteurs et n'y répond pas (parce qu'il n'a pas entendu)                                |   |   |   |
| 7-Temps de latence avant l'émission d'un régulateur ou la production d'une réponse                                                 |   |   |   |
| 8- Se rapproche physiquement de son interlocuteur                                                                                  |   |   |   |
| 9- Absence de mimique régulatrice                                                                                                  |   |   |   |

### Aspects verbaux :

|                                                                                                                                            |  |  |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| 10- N'initie pas la conversation spontanément                                                                                              |  |  |  |
| 11- Monopole la conversation                                                                                                               |  |  |  |
| 12- Ne respecte pas l'alternance des tours de parole : coupe la parole                                                                     |  |  |  |
| 13- Interrompt les autres pour poser une question inadéquate                                                                               |  |  |  |
| 14- Interrompt les autres pour lancer la conversation sur un autre sujet                                                                   |  |  |  |
| 15- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence sémantique                                                             |  |  |  |
| 16- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence thématique (change de sujet de conversation) → il passe du coq-à-l'âne |  |  |  |
| 17- Ne fait pas répéter quand il n'a pas compris                                                                                           |  |  |  |
| 18- Evoque quelque chose qui a déjà été dit                                                                                                |  |  |  |
| 19- Répond à côté de la question                                                                                                           |  |  |  |
| 20- Ne s'intéresse pas à son interlocuteur, ne le questionne pas                                                                           |  |  |  |
| 21- Ne reprend les propos de l'interlocuteur pour montrer qu'il a compris                                                                  |  |  |  |

## **C. Conditions de passation**

Nous avons privilégié un environnement calme pour obtenir les performances optimales du sujet.

Les différentes interactions se sont déroulées dans un cabinet d'orthophonie, un cabinet d'audioprothésiste ou encore un appartement calme.

### **a. Le bilan de réception**

Il s'effectue à deux, le patient et le testeur étant face à face. Nous avons tenu compte de conditions spatiales facilitantes pour le sujet sourd (il est dos à la fenêtre pour que son interlocuteur ne soit pas à contre-jour, le visage et le cou de celui-ci sont dégagés...).

### **b. Les interactions verbales filmées**

Elles sont réalisées entre un adulte devenu sourd appareillé et deux adultes entendants, ces derniers ne connaissant pas le sujet malentendant.

Il s'agit d'une situation un peu superficielle, mais se rapprochant de situations quotidiennes d'échange avec des inconnus.

Nous avons limité le nombre d'interlocuteurs à trois, car notre travail est dans la continuité des deux mémoires d'orthophonie précités, pour lesquels les conversations se sont faites à trois.

Le critère de départ voulait que les deux personnes normo-entendantes aient des accents régionaux ainsi que des compétences élocutoires similaires, afin d'écarter les facteurs de prononciations dans l'échange entre l'adulte sourd et l'un ou l'autre des adultes entendants. Mais pour des raisons d'organisation, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, les deux interlocuteurs du malentendant n'ont pas pu être les mêmes pour toutes les conversations ; les accents régionaux de ces deux personnes

n'étaient pas toujours identiques. Mais étant donné que chaque tâche de conversation est indépendante des autres, cela n'a pas d'influence sur les résultats. Nous avons choisi de mettre l'adulte sourd en présence d'un homme et d'une femme, pour ne pas pénaliser les uns par rapport aux autres (chacun, selon la perte fréquentielle, aura plus de difficultés préférentiellement avec un homme ou une femme).

La configuration spatiale des interactants est choisie par le sujet malentendant : il peut ainsi se placer au mieux pour pouvoir participer à la conversation.

Nous n'avons pas choisi une configuration fixe, car la surdité de chaque sujet est différente et cela pourrait défavoriser certains alors que d'autres seraient avantagés.

Plusieurs sujets de discussions ont été abordés (au moins deux) lors des conversations : nous voulions observer les capacités d'adaptation aux changements de thèmes de la personne sourde. Un sujet était proposé avant que l'échange ne commence ; s'il n'était pas attrayant pour les interlocuteurs, ils pouvaient se mettre d'accord sur un sujet qui les intéressait davantage.

Nous avons demandé au préalable aux deux interlocuteurs entendants de changer de sujet de conversation au cours de l'échange.

Il a été énoncé au départ que le but d'une telle conversation est d'observer comment la personne se débrouille en conversation à plusieurs, si elle a des difficultés particulières ou non.

## **Chapitre VI : Résultats**

Nous avons regroupé dans le tableau suivant les résultats de tous les patients aux différentes épreuves proposées.

Nous avons converti tous les scores en pourcentages pour que ces résultats soient plus lisibles.

Nous les avons classés selon les scores à la grille d'observation du comportement en interaction, dans l'ordre croissant.

**Tableau 3: résultats des différentes épreuves proposées**

| <b>Noms</b> | <b>Score conversation<br/>nouvelle grille</b> | <b>Lecture labiale<br/>seule: phrases</b> | <b>Audition seule: test<br/>phonétique</b> | <b>Audition et lecture<br/>labiale: phrases</b> |
|-------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Mme D.      | 60%                                           | 50%                                       | 72%                                        | 100%                                            |
| Mr A.       | 61%                                           | 40%                                       | 74%                                        | 100%                                            |
| Mr Del.     | 63%                                           | 30%                                       | 74%                                        | 100%                                            |
| Mme G.      | 63%                                           | 80%                                       | 82%                                        | 100%                                            |
| Mr P.       | 67%                                           | 50%                                       | 100%                                       | 100%                                            |
| Mme H.      | 70%                                           | 20%                                       | 88%                                        | 100%                                            |
| Mme C.      | 70%                                           | 10%                                       | 54%                                        | 100%                                            |
| Mr Dev.     | 70%                                           | 20%                                       | 84%                                        | 90%                                             |
| Mr Be.      | 74%                                           | 40%                                       | 86%                                        | 100%                                            |
| Mr Br.      | 77%                                           | 0%                                        | 98%                                        | 100%                                            |

## **A. Les épreuves au test de répétition TERMO**

Concernant les résultats des épreuves de répétition de phrases couplant la lecture labiale et l'audition, tous les sujets ont un score compris entre 90 % et 100 % (un seul sujet a une reconnaissance à 90 %). La réception du message par plusieurs canaux couplés est donc d'un très bon niveau.

Concernant le niveau de réception de phrases par lecture labiale seule, nous remarquons que les résultats sont hétérogènes : les résultats varient de 0 % à 80 %. Sur 10 sujets, 7 ont un résultat inférieur à 50 %, 2 ont un score de 50 % ce qui malgré tout n'est pas suffisant pour une bonne compréhension, selon la cotation du TERMO. Seulement une personne a un résultat de 80 % : « la compréhension globale est possible, mais les lacunes sont nombreuses et les contresens fréquents ». Nous tenons à préciser que la personne ayant un score de 0 % en réception par la lecture labiale est porteuse d'une surdité unilatérale. Nous pouvons supposer qu'elle n'a pas développé davantage la lecture labiale car elle n'en ressent pas le besoin, sa seconde oreille étant saine.

Concernant la réception des messages par audition seule, le groupe testé obtient de bons résultats : de 54% à 100 % de réception, avec 4 sujets ayant un score inférieur à 80% de réception. La compréhension est donc quand même possible pour eux, dans le calme, avec le soutien de la suppléance mentale. Nous remarquons que pour cette modalité, le recours à la répétition n'a été demandé que peu de fois, en comparaison à la réception par lecture labiale uniquement.

Ainsi, grâce à leurs prothèses auditives, ces sujets ont globalement un bon niveau de réception générale du message.

Ce niveau est essentiellement dû au bon niveau de réception auditive seule dans le calme ; c'est pour cela que la lecture labiale n'est pas davantage investie dans cette situation.

Sur les dix sujets rencontrés, un seul a suivi des séances d'apprentissage de la lecture labiale il y a quelques années ; il n'a d'ailleurs pas été jusqu'au bout des séances, ne ressentant pas le besoin d'approfondir l'apprentissage à ce moment-là.

## **B. La grille d'observation du comportement en interaction**

Rappelons les résultats en pourcentage de réussite de cette épreuve :

| <b>Noms</b> | <b>Score conversation nouvelle grille</b> |
|-------------|-------------------------------------------|
| Mme D.      | 60%                                       |
| Mr A.       | 61%                                       |
| Mr Del.     | 63%                                       |
| Mme G.      | 63%                                       |
| Mr P.       | 67%                                       |
| Mme H.      | 70%                                       |
| Mme C.      | 70%                                       |
| Mr Dev.     | 70%                                       |
| Mr Be.      | 74%                                       |
| Mr Br.      | 77%                                       |

**Tableau 4: Score à la grille d'observation du comportement en pourcentages**

Nous avons mis les sujets rencontrés en situation de conversation à trois, c'est-à-dire le SDS et deux personnes normo-entendantes qu'il ne connaissait pas. Il n'y a pas eu de réticences à cette épreuve de la part des SDS.

Nous n'avons pas participé aux interactions : comme nous avons déjà rencontré les personnes au préalable, nous craignons qu'elles se focalisent sur nous

lors de l'échange. Il est d'ailleurs arrivé, pour un sujet, de converser avec les deux interlocuteurs en tournant son regard vers nous.

Nous laissions donc les trois acteurs de la conversation s'installer ; nous leur propositions ensuite le sujet de conversation puis nous nous retirions de l'échange.

Les trois interlocuteurs commençaient par se présenter puis l'un d'eux enchaînait sur le sujet proposé.

Les interactions ont été de durée variable : de 20 minutes à un peu plus de 30 minutes en général. Nous nous étions fixés de stopper l'échange à environ 30 minutes, pour un confort d'analyse (même s'il y a davantage de choses à analyser si l'entretien est plus long).

Nous avons remarqué des comportements assez fréquents, notamment :

- la fuite du regard, surtout quand ils parlent d'eux, de leurs difficultés. Cette fuite du regard peut dénoter une gêne à évoquer ce sujet de conversation alors que paradoxalement, ils parlent assez facilement de ces difficultés, souvent d'eux-mêmes ;
- le fait de ne pas regarder tous les interlocuteurs lorsque le SDS a la parole ;
- la monopolisation de la parole, plus ou moins longue selon les personnes ; cet aspect est retrouvé chez tous les sujets. Certains ont avoué garder la parole par peur de ne pas entendre les interventions des autres. « Au moins quand je parle, je m'entends » ;
- le fait de ne pas demander de répétitions pour certains termes qu'ils n'ont pas compris. Aucun d'entre eux n'a eu ce comportement de manière prépondérante, mais tous se sont trouvés au moins une fois dans cette situation. Nous observons alors une absence de régulateurs ainsi qu'une expression dubitative sur leur visage. La conversation suivait son cours, sans qu'ils arrivent forcément à raccrocher un sens à ce qu'ils n'avaient pas compris. Cela n'a toutefois jamais compromis l'échange, ni fait naître de quiproquos ;
- le fait de donner une réponse qui ne correspond pas à la question.

Nous avons également remarqué l'influence que peut avoir la profession de certains sujets sur leurs comportements. En effet, M. Dev., directeur commercial régional, a l'habitude de converser avec plusieurs personnes à la fois. Il expose un argument, puis un exemple à chaque intervention. Il demande l'avis de ses interlocuteurs et dirige ainsi plus ou moins la conversation.

Mme H., enseignante à la retraite, distribue également la parole à ses interlocuteurs d'un signe de tête. Elle pose beaucoup de questions à ses interlocuteurs, les écoute attentivement et rebondit sur leurs propos.

Mr A., président d'association, monopolise la parole pendant quasiment tout l'échange ; dès qu'il y a un blanc, il reprend la parole sans en laisser le temps aux interlocuteurs : « Je ne voudrais pas qu'il y ait des temps morts » ; « si vous avez des questions, n'hésitez pas », comme s'il était là pour mener un exposé.

## **C. Analyse des résultats :**

### **a. Résultats statistiques**

Selon notre hypothèse, nous avons voulu observer s'il existe un lien entre le niveau de réception audio-visuelle du message et l'utilisation des compétences pragmatiques dans une conversation à plusieurs personnes.

Nous avons utilisé les résultats :

- de l'épreuve de répétition de phrases perçues par l'audition et la lecture labiale, pour avoir une réception totale du message ;
- de l'épreuve de conversation à plusieurs pour avoir le niveau des compétences pragmatiques.

Nous avons donc calculé un coefficient de corrélation de Spearman, entre les variables qui nous intéressent, à l'aide du logiciel SPSS 9.0. Nous avons utilisé un test statistique non paramétrique, du fait du peu de sujets constituant la population. Nous avons calculé notre résultat à l'aide des scores bruts aux différentes épreuves

et non plus des pourcentages, pour que les résultats soient plus précis. Ces scores sont présentés en annexe 3.

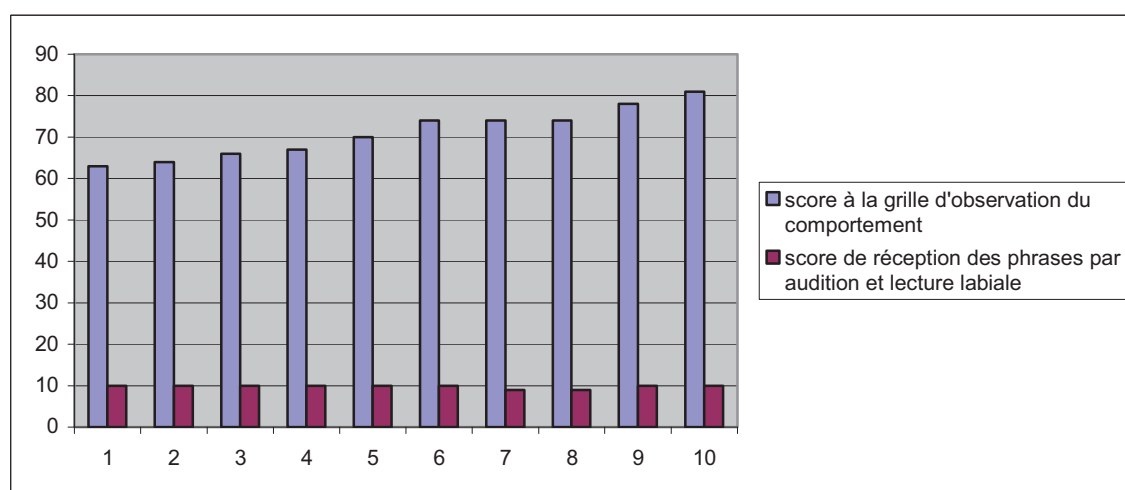
Nous pouvons observer le résultat suivant :

Corrélation entre le score de la grille d'observation et le score de répétition des phrases perçues par l'audition et la lecture labiale : -0,26 (r= 0,46).

Il n'y a pas de corrélation possible, ni positive ni négative.

Ces deux variables ne varient pas dépendamment l'une de l'autre. Il n'y a donc pas de lien mesurable quantitativement entre les compétences pragmatiques dans une situation de conversation et le niveau de réception des messages.

Notre hypothèse n'est pas vérifiée, nous le voyons sur l'histogramme suivant :

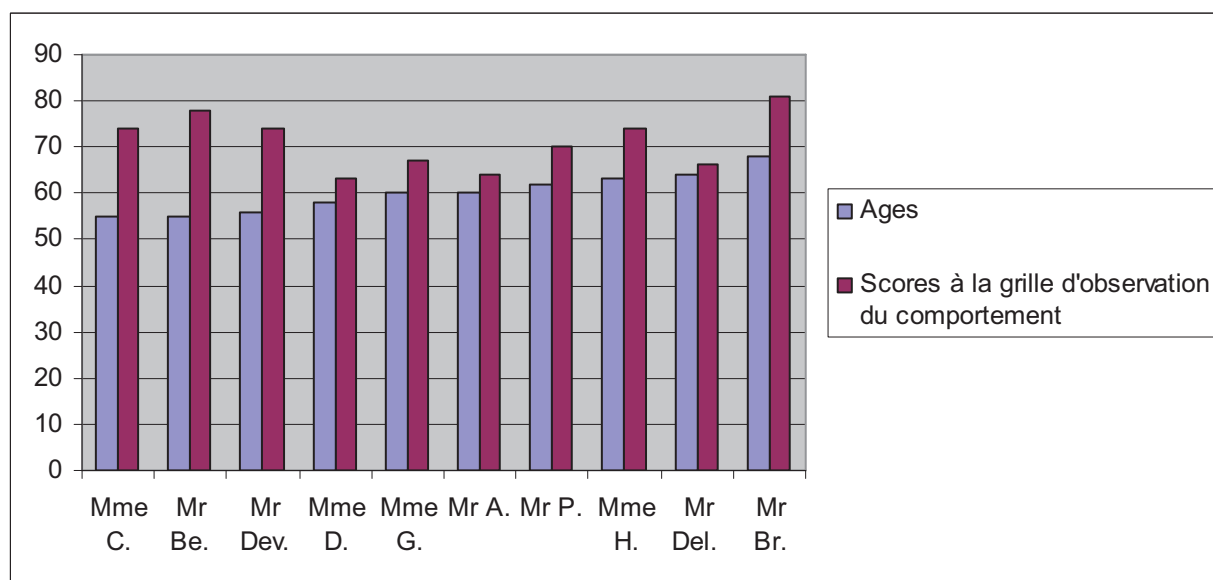


**Figure 1: Influence des scores bruts au test de répétition sur le comportement en interaction (scores bruts).**

En dépit de l'homogénéité des scores en réception, il apparaît que les scores découlant des compétences pragmatiques varient.

## **b. Recherche d'influences sur le comportement en interaction :**

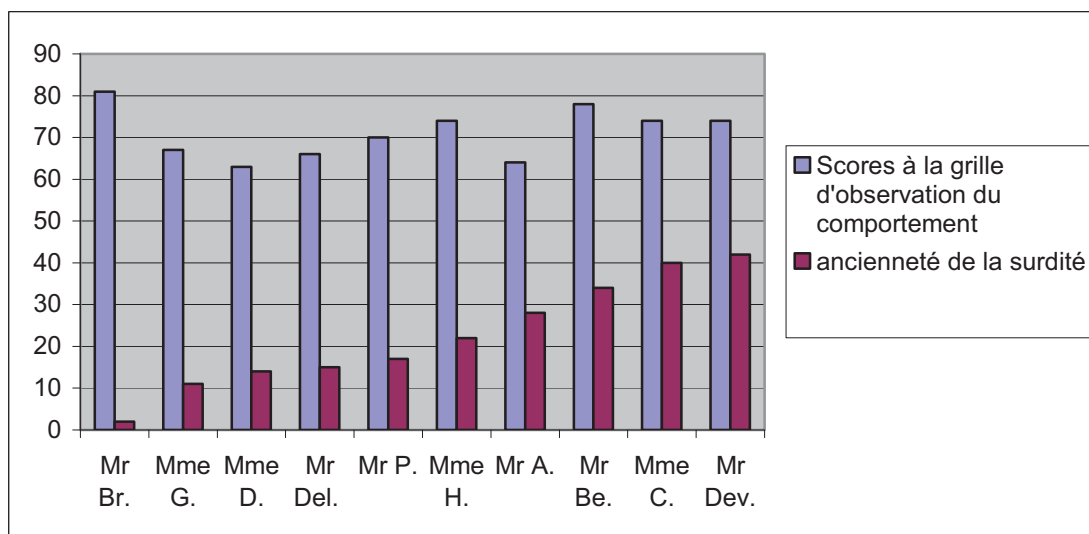
### **1. Influence de l'âge**



**Figure 2 : Influence de l'âge (en années) sur le comportement en interaction (scores bruts).**

Nous remarquons qu'il n'y a pas de progression linéaire des scores bruts à la grille d'observation du comportement selon les âges. Les âges des personnes du groupe s'échelonnent de 55 à 68 ans. Nous remarquons toutefois que les personnes ayant moins de 60 ans font partie de celles qui ont des scores au-dessus de 70, à l'exception de Mr Br., qui, bien qu'étant le plus âgé, obtient le meilleur score ; c'est en fait le seul qui est porteur d'une surdité unilatérale.

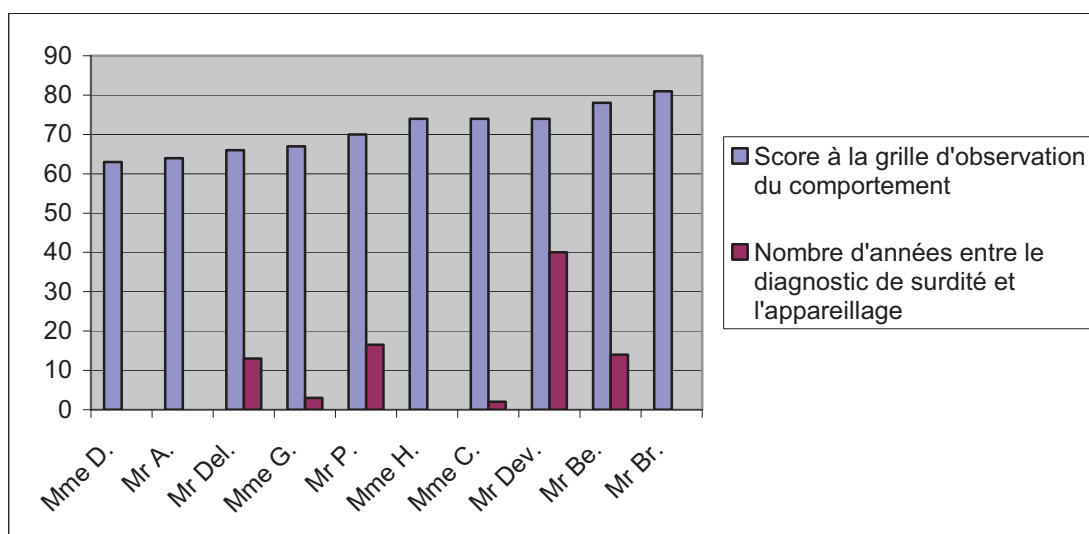
## 2. Influence de l'ancienneté de la surdité



**Figure 3 : Influence de l'ancienneté de la surdité sur le comportement en interaction (scores bruts).**

L'ancienneté de la surdité n'est pas mise en lien avec le score brut du comportement en interaction. En effet, les personnes ayant les surdités les plus anciennes ne sont pas celles qui ont les plus mauvais scores en conversation.

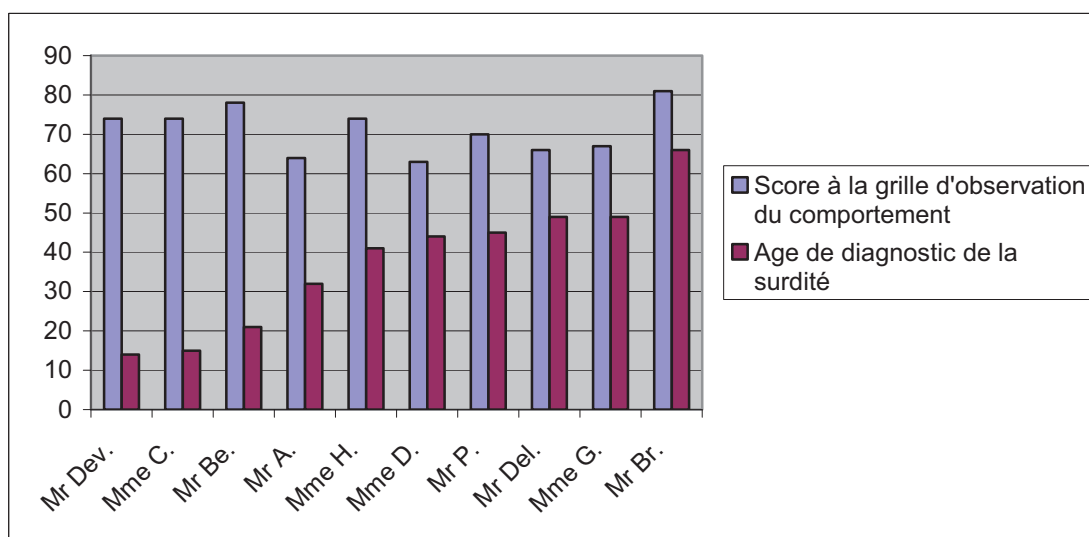
## 3. Influence de l'ancienneté de l'appareillage auditif



**Figure 4 : Influence du temps de latence en années sans appareillage auditif après le diagnostic de surdité sur le comportement en interaction (scores bruts).**

La durée de perte sensorielle sans prothèses auditives n'a pas une influence notoire sur les résultats.

#### 4. Influence de l'âge de diagnostic de la surdité



**Figure 4 : Influence de l'âge de diagnostic de la surdité sur le comportement en interaction (scores bruts).**

Il n'y a pas d'influence de l'ancienneté de la surdité sur les résultats.

Les compétences pragmatiques des adultes devenus sourds ne semblent pas subir de modifications, quels que soient l'ancienneté de leur perte auditive, leur âge, l'ancienneté de leur appareillage auditif, l'âge de diagnostic.

Selon les résultats de cette étude, on ne peut pas mettre en lien les compétences pragmatiques et le niveau de réception audio-visuel de la parole. Notre hypothèse n'est donc pas validée.

Toutefois, malgré la présence des compétences pragmatiques, il existe des difficultés dans le comportement en conversation.

Nous allons tenter d'apporter des hypothèses d'explications à ces résultats.

## Chapitre VII : Discussion

### **A. Hypothèses d'explication des résultats :**

#### **a. La baisse auditive n'entraîne pas de perte des compétences pragmatiques**

Selon les résultats que nous avons obtenus, les SDS observés obtiennent tous des résultats en pragmatique supérieurs ou égaux à 60 %, ce qui paraît être de bons résultats. Nous pouvons donc supposer que ces sujets, porteurs de surdités moyennes ou sévères, légère pour l'un d'entre eux, n'ont pas de troubles quant à leurs compétences pragmatiques.

Il existe toutefois des difficultés, que nous avons pu observer et objectiver à l'aide de la grille. D'ailleurs, le meilleur score est de 77 % de réussite, alors que nous nous attendrions à des résultats plus proches de 100 %. Est-ce qu'un score de 60% peut finalement être considéré comme un bon résultat ?

Nous pouvons alors formuler deux nouvelles hypothèses pour l'expliquer la présence de difficultés pragmatiques.

Premièrement, dans l'hypothèse où tout sujet devrait prétendre au maximum de points en conversation, nous pouvons supposer que certaines compétences pragmatiques n'ont pas été développées par les sujets, à cause de la survenue de la surdité et/ou à cause du milieu développemental de ces personnes.

*« Le développement de la pragmatique s'étend sur une très longue durée, et, contrairement à la phonologie et à la syntaxe (dont la période critique est relativement courte), il se poursuit bien après l'enfance. »*

Marc Monfort et coll. (2005)

Deuxièmement, nous pouvons imaginer que des difficultés de type psychoaffectif se soient surajoutées et/ou découlent des difficultés liées à la surdité, notamment des souffrances psychologiques de type dépressif.

La dépression entraîne d'indéniables difficultés affectives, motrices, somatiques et enfin cognitives. Parmi ces dernières, nous relevons notamment : une bradypsychie (ralentissement du cours de la pensée), des troubles de l'attention et de la concentration, de la mémoire, une aboulie (difficulté à prendre des décisions). Toutes ces atteintes combinées entraînent un trouble du rapport à l'autre donc un trouble dans la pragmatique interactionnelle.

Les situations de conversations de groupe vont être évitées doublement, à cause des difficultés induites par la surdité, mais aussi par l'humeur dépressive.

Toujours selon Marc Monfort et coll. (2005), « *la diversification et l'enrichissement des habiletés pragmatiques les plus formelles semblent être en relation avec la qualité et l'intensité de la stimulation sociale* ».

L'orthophoniste peut avoir ici sa place, pour travailler sur les troubles cognitifs et pragmatiques de l'adulte devenu sourd et dépressif, consécutivement à la surdité ou pas. Mais cela ne remplace en aucun cas une psychothérapie, qui pourrait être menée en parallèle.

Nous ajouterons que nous avons remarqué dans notre étude une influence indéniable du versant psychologique de tous les interlocuteurs dans l'interaction : humour, séduction... Nous ne pouvons pas y échapper, c'est un aspect fondamental des rapports humains.

Prenons l'exemple des regards entre les interlocuteurs. Mr Del. ne regarde quasiment que son interlocutrice pendant l'échange. Nous ne pouvons pas savoir, simplement en observant, si c'est parce que c'est une fille ou si c'est parce que c'est elle qui a initié l'échange.

Il se peut aussi que le SDS se concentre sur une seule personne par adaptation à ses difficultés : s'adapter à une seule voix, à une manière de s'exprimer et de communiquer est plus simple cognitivement que se s'adapter à deux interlocuteurs. Le SDS se focalise sur une personne pour ne rien perdre de ce qu'elle dit ou pourrait dire, par exemple lorsqu'il tournerait la tête pour écouter l'autre interlocuteur. Ce

comportement compromet l'intervention de la troisième personne, qui se sent exclue (son versant psychologique intervient alors aussi).

## **b. Choix des paramètres d'évaluation**

Il se peut que nous n'ayons pas observé les paramètres les plus pertinents dans notre étude.

Nous avons donc cherché s'il existe un lien entre les compétences pragmatiques et la réception du message par la lecture labiale seule ou par l'audition seule, ces tâches ayant un coût cognitif plus ou moins important.

### **1. Effet de la discrimination auditive :**

Nous avons utilisé le test phonétique proposé dans le TERMO. Nous rappelons qu'il s'agit d'une répétition de mots, assez difficiles à identifier hors contexte. Il n'y a donc pas de suppléance mentale possible pour aider au décodage des mots. Nous pouvons donc considérer qu'il s'agit d'un test de réception auditive pure, sans mise en jeu de déductions mentales ni autres processus cognitifs de haut niveau. En effet, cette tâche sollicite la mémoire à court terme ; le matériel linguistique n'étant composé que d'une ou deux syllabes, ce n'est pas coûteux sur le plan cognitif. C'est pourquoi cette épreuve nous avait paru la plus pertinente pour connaître le niveau de discrimination auditive ; nous n'avons ainsi pas utilisé l'épreuve de répétition de phrases, car elle met en jeu la suppléance mentale et la quantité de mots mise en mémoire est plus importante.

Nous avons de nouveau calculé un coefficient de corrélation de Spearman à l'aide du logiciel SPSS 9.0 :

Corrélation entre le score de la grille d'observation et le score de répétition des mots perçus en audition seule : 0,550 ( $r = 0,097$ ).

Il existe une tendance positive entre ces deux variables, mais elle n'est pas significative.

## 2. Effet des processus de remédiation :

Nous avons retenu cette épreuve pour la modalité en lecture labiale seule car elle nous paraît être la plus pertinente pour observer le niveau de réception par la lecture labiale et la suppléance mentale (deux processus de remédiation). En effet, il est plus difficile de reconnaître des mots en lecture labiale seule car la suppléance mentale aide peu et il y a le risque de confondre les mots avec leurs sosies labiaux. Dans cette épreuve de reconnaissance de phrases, il faut nécessairement solliciter la suppléance mentale pour accéder à une phrase sémantiquement correcte. De ce fait, l'individu va mettre en jeu des compétences cognitives de haut niveau. Selon A. Dumont et C. Calbour (2002), l'efficacité de la suppléance mentale est liée « *à l'attention, à la dextérité de la mémoire (en particulier de la mémoire de travail), à la vivacité de l'esprit déductif, à la vitesse d'intégration et d'interprétation des données* ».

Rappelons que le traitement des informations visuelles est plus lent que le traitement des informations auditives, donc la lecture labiale peut entraîner un retard dans l'échange verbal.

Tous ces phénomènes, simultanés, rendent la lecture labiale coûteuse sur le plan cognitif.

Nous l'avons d'ailleurs remarqué lors des bilans. Le décodage des phrases uniquement par la lecture labiale s'est révélé être une épreuve très fatigante pour les sujets. Nous avons quasiment pour chaque patient répété une seconde fois les phrases ; il n'était pas possible pour eux de la déchiffrer entièrement au premier essai. Ainsi, ayant quelques éléments sémantiques, cela les aidait à recomposer le sens de la phrase au deuxième essai et donc de proposer des mots pour compléter la phrase (suite au travail de suppléance mentale).

Nous avons ici aussi calculé un coefficient de corrélation de Spearman à l'aide du logiciel SPSS 9.0 :

Corrélation entre le score de la grille d'observation et le score de répétition des phrases perçues en lecture labiale seule : - 0,644 ( $r = 0,044$ ).

La corrélation est négative et significative au niveau 0,05 (c'est-à-dire qu'il existe 5% de chances que ce lien soit dû au hasard). Les deux variables sont inversement corrélées.

Ainsi, lorsque le score de réception de phrases par la lecture labiale seule augmente, le score en conversation diminue. Le niveau de lecture labiale des sujets est lié au recours qu'ils en ont dans la réception des messages : elle est d'autant moins investie que le niveau de discrimination auditive est bon.

Nous supposons alors que le coût cognitif nécessaire à l'utilisation de la lecture labiale rend le sujet peu disponible pour répondre de façon adaptée par le comportement dans un échange de groupe.

Compte tenu de ces observations, il semble que la réception par l'audition seule soit plus favorable à l'utilisation des compétences pragmatiques en interaction, en comparaison avec la lecture labiale, qui est beaucoup plus coûteuse et rend le sujet moins disponible. Cela peut expliquer l'absence de corrélation entre la réception globale du message, tenant compte de la lecture labiale et de la suppléance mentale, et l'utilisation des compétences pragmatiques en conversation.

Ainsi, pour des sujets qui s'appuient sur la lecture labiale pour pallier les manques acoustiques que l'appareillage ne peut pas apporter, il paraîtrait intéressant de mener un travail orthophonique de l'attention soutenue ainsi que de la mémoire de travail. Cela pourrait soulager le système cognitif du sujet lors de l'utilisation de la lecture labiale et ainsi le rendre plus disponible sur le plan du comportement dans l'interaction.

### **c. La grille d'observation du comportement en interaction :**

Il est possible que la cotation de la grille ne reflète pas assez fidèlement l'importance des difficultés et que cela fausse les résultats visant à vérifier notre hypothèse.

Nous l'avons vu, cette grille peut se coter selon trois degrés pour chaque item, selon qu'une action est réalisée « souvent », « quelquefois » ou « jamais ». Mais comment juger si une action est réalisée « quelquefois » ou « souvent » ? Quelle est la limite entre les deux ? C'est très subjectif.

Le but de l'analyse de la conversation, pour un orthophoniste, est d'évaluer si le sujet a des compétences de conversation fonctionnelles, pour éventuellement lui apporter des moyens de remédiation, fonctionnels, pour un confort au quotidien, dans des situations familiales ou sociales difficiles. Il faut donc que le praticien puisse, avec l'utilisation d'un outil, évaluer si le SDS est adapté en situation interactionnelle. L'observation de différents critères va l'y aider, mais il faut s'accorder sur le fait que tous ces critères ne vont pas avoir la même potentialité dans la réussite de l'interaction. Ainsi, certains comportements vont avoir davantage d'impact sur l'impression de réussite de conversation.

Tous les items à observer ne peuvent donc pas être cotés de la même manière : avec un même nombre d'observations dans l'interaction pour chaque critère, on ne devrait pas avoir un même score pour tous les items.

Marc Monfort et coll. (2005) citent une étude menée par Andersen et Smith (1997), dans laquelle ils ont établi des critères servant à évaluer la gravité des troubles pragmatiques :

- *le type de symptômes* : tous les symptômes ne vont pas avoir le même « *impact social* », certains compromettent davantage la communication ;
- *la fréquence des symptômes* ;

- *l'amplitude des symptômes* : à quel degré ils perturbent la communication, s'ils touchent l'ensemble des compétences pragmatiques ou juste certaines en isolé ;
- *la capacité d'autocorrection*.

Comme il a été évoqué dans les points théoriques, les règles régissant les interactions verbales demandent aux différents acteurs de la conversation :

- de respecter l'alternance des tours de parole ;
- de construire et enrichir mutuellement l'échange en respectant le contenu sémantique, syntaxique et pragmatique de ce qui a été évoqué précédemment ;
- de respecter la relation interpersonnelle.

Compte tenu de ces règles, nous proposons de pénaliser de façon plus importante les items de la grille qui s'y réfèrent directement :

- Ne regarde pas alternativement ses interlocuteurs lorsqu'il est émetteur ; regarde de façon privilégiée l'un des interlocuteurs ;
- Monopolise la conversation ;
- Ne respecte pas l'alternance des tours de parole : coupe la parole ;
- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence sémantique ;
- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence thématique (change de sujet de conversation) → il passe du coq-à-l'âne ;
- Evoque quelque chose qui a déjà été dit ;
- Répond à côté de la question.

Ainsi, nous proposons d'affecter un coefficient à chaque item, en fonction de son importance dans la réussite de la conversation : coefficient 1 quand l'importance de l'item est mineure, coefficient 2 quand l'importance est majeure. Cela donne un total sur 140, une fois que tous les coefficients sont affectés.

Nous avons essayé cette nouvelle cotation sur les résultats de deux SDS, qui avaient sensiblement le même score à la grille que nous avons utilisée : Mme G. (score de 67) et Mr Del (score de 66). D'autres sujets ont certes obtenu des scores identiques entre eux ; mais nous avons retenu les deux précités, car l'un d'entre eux a monopolisé la parole de façon très importante contrairement à l'autre et cela ne ressort pas dans le score. Nous souhaitons essayer la nouvelle cotation sur ses résultats afin d'illustrer notre propos.

Nous allons présenter la grille initiale, qui a servi de support à notre étude puis la grille avec la nouvelle cotation. Nous avons noté en bleu les items ayant un coefficient plus important dans la seconde cotation.

## Aspects non verbaux

|                                                                                                                                    | Cotation initiale |         | Nouvelle cotation |         |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------|-------------------|---------|--------|
| Numéro patients :                                                                                                                  | Mme G.            | Mr Del. | Mme G.            | Mr Del. | Coeff. |
| 1- Fuite du regard                                                                                                                 | 3                 | 3       | 3                 | 3       | 1      |
| 2- Production de régulateurs brefs                                                                                                 | 0                 | 3       | 0                 | 3       | 1      |
| 3- Production de régulateurs non adaptés (réponse fermée à une question ouverte)                                                   | 5                 | 5       | 5                 | 5       | 1      |
| 4- Ne produit pas de gestes pour soutenir son discours                                                                             | 5                 | 3       | 5                 | 3       | 1      |
| 5- Ne regarde pas alternativement ses interlocuteurs lorsqu'il est émetteur ; regarde de façon privilégiée l'un des interlocuteurs | 3                 | 0       | 3                 | 0       | 2      |
| 6- Ignore l'intervention de l'un des interlocuteurs et n'y répond pas (parce qu'il n'a pas entendu)                                | 5                 | 5       | 5                 | 5       | 1      |
| 7-Temps de latence avant l'émission d'un régulateur ou la production d'une réponse                                                 | 3                 | 5       | 3                 | 5       | 1      |
| 8- Se rapproche physiquement de son interlocuteur                                                                                  | 0                 | 5       | 0                 | 5       | 1      |
| 9- Absence de mimique régulatrice                                                                                                  | 0                 | 3       | 0                 | 3       | 1      |

## Aspects verbaux :

|                                                                                                                                            |                 |                 |                 |                 |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---|
| 10- N'initie pas la conversation spontanément                                                                                              | 3               | 3               | 3               | 3               | 1 |
| 11- Monopolise la conversation                                                                                                             | 3               | 0               | 3               | 0               | 2 |
| 12- Ne respecte pas l'alternance des tours de parole : coupe la parole                                                                     | 5               | 3               | 5               | 3               | 2 |
| 13- Interrompt les autres pour poser une question inadéquate                                                                               | 5               | 5               | 5               | 5               | 1 |
| 14- Interrompt les autres pour lancer la conversation sur un autre sujet                                                                   | 5               | 5               | 5               | 5               | 1 |
| 15- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence sémantique                                                             | 5               | 0               | 5               | 0               | 2 |
| 16- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence thématique (change de sujet de conversation) → il passe du coq-à-l'âne | 3               | 5               | 3               | 5               |   |
| 17- Ne fait pas répéter quand il n'a pas compris                                                                                           | 3               | 5               | 3               | 5               | 1 |
| 18- Evoque quelque chose qui a déjà été dit                                                                                                | 5               | 5               | 5               | 5               | 2 |
| 19- Répond à côté de la question                                                                                                           | 3               | 3               | 3               | 3               | 2 |
| 20- Ne s'intéresse pas à son interlocuteur, ne le questionne pas                                                                           | 3               | 0               | 3               | 0               | 2 |
| 21- Ne reprend pas les propos de l'interlocuteur pour montrer qu'il a compris                                                              | 0               | 0               | 0               | 0               | 1 |
|                                                                                                                                            |                 |                 |                 |                 |   |
| TOTAL EN %                                                                                                                                 | 67/105<br>= 63% | 66/105<br>= 63% | 94/140<br>= 67% | 77/140<br>= 55% |   |

Nous voyons donc que les résultats sont très différents une fois que la grille est recotée.

Mr Del. est pénalisé sur la majorité des items jugés plus importants que les autres pour une réussite de la conversation.

Dans la grille initiale, nombre de ces items avaient été cotés **0**.

Dans la nouvelle cotation, il est davantage pénalisé sur les items suivants :

- Ne regarde pas alternativement ses interlocuteurs lorsqu'il est émetteur ; regarde de façon privilégiée l'un des interlocuteurs ;
- Monopolise la conversation ;
- Ne respecte pas l'alternance des tours de parole : coupe la parole ;
- Ne complète pas le discours de l'autre en gardant une cohérence thématique (change de sujet de conversation) → il passe du coq-à-l'âne.

Mme G. a moins été pénalisée par cette nouvelle cotation, car pour tous les items recotés, elle obtenait à la première cotation des scores de **3** ou **5**.

Ainsi, nous pouvons remarquer la pertinence d'une cotation respectant l'importance des items, pour faire la différence entre deux profils en termes de « communication réussie ».

#### **d. La population de l'étude**

Nous n'avons pu rencontrer que dix personnes au cours de cette année, pour participer à notre étude. Ce peu de sujets a certainement été un frein à la validation de notre hypothèse.

De plus, ils présentaient tous des niveaux assez homogènes, que ce soit en réception du message, dans l'utilisation de la lecture labiale ou en discrimination auditive. Nos données demanderaient à être complétées par les résultats des mêmes épreuves

soumises à un groupe de sujets ayant des niveaux plus hétérogènes, dans les trois modalités de réception précitées.

## **B. Perspectives d'utilisation de cette grille**

Nous n'avons donc pas validé notre hypothèse, mais nous avons remarqué des difficultés dans la communication qui intéressent l'orthophoniste. Il est recommandé de s'y intéresser et de prendre en charge ces difficultés, mais c'est très peu fait à l'heure actuelle. D'ailleurs, dans la population que nous avons rencontrée, un seul sujet avait suivi des séances d'orthophonie pour l'apprentissage de la lecture labiale.

Plus encore, certaines des personnes que nous avons rencontrées n'étaient pas informées sur ce que l'orthophoniste peut apporter à l'adulte devenu sourd. Pourtant, cela rentre bien dans le libellé de l'acte concernant la prise en charge des adultes sourds, dans la nomenclature générale des actes pratiqués par les orthophonistes : *Réadaptation à la communication dans les surdités acquises appareillées et/ou éducation à la pratique de la lecture labiale.*

Il serait intéressant que les médecins ORL soient davantage sensibilisés à ces difficultés de communication, en complément des mesures prises pour la réception des messages.

Cette grille pourrait être utilisée dans la décision de prise en charge d'un adulte sourd ou devenu sourd.

Nous allons proposer des pistes de prise en charge d'un adulte devenu sourd. Mais avant tout, voyons ce qu'ils pensent eux-mêmes des conversations auxquelles ils ont participé.

### **a. Qu'est-ce qu'une conversation réussie ?**

Nous avons travaillé pour cette étude à partir de conversations. Chaque interlocuteur est censé faire en sorte que cela se passe au mieux. Mais comment va-t-on juger qu'un échange conversationnel s'est bien passé, est réussi ? Comme nous l'avons vu, des règles régissent les échanges verbaux entre plusieurs interlocuteurs, qui connaissent ces règles.

Rappelons les quatre maximes conversationnelles de Grice :

- la maxime de quantité
- la maxime de qualité
- la maxime de relation (ou de pertinence)
- la maxime de manière

Nous pouvons donc supposer que le respect de ces règles est un gage d'échange réussi entre les interlocuteurs ; la transgression répétée de ces principes va entraver l'intercommunication desdits interlocuteurs. Est-ce pour autant que tous les interlocuteurs ont le même ressenti quant à la discussion qu'ils viennent de mener à bien ?

#### **1. Ressenti des participants malentendants**

A la fin de chaque conversation, nous avons demandé aux sujets malentendants comment ils se sont sentis dans l'interaction (la perception des voix des interlocuteurs était-elle confortable ? Ont-ils ressenti la nécessité de lire sur les lèvres ? Se sont-ils sentis en retard dans l'avancée de la conversation ? ...).

Ils ont tous pu remarquer que l'échange s'est bien passé pour eux, car ils étaient en petit groupe et qu'il n'y avait qu'un seul sujet de conversation à la fois dans ce groupe. Pour tous, c'est difficile quand il y a davantage de monde. Compte tenu des conditions de réception que présentent ces sujets, nous sommes en droit de penser qu'ils ont peut-être tendance à occulter qu'il en est de même pour les

personnes normo-entendantes. Nous nous demandons alors : leur surdité leur a-t-elle fait oublier les difficultés qui existent dans tous les cas dans un échange de groupe ?

Nous supposons aussi que par peur des situations trop difficiles pour eux, ces adultes malentendants évitent ces situations. Ils ne se retrouvent donc que dans des situations qu'ils maîtrisent. Est-ce cela une conversation réussie ? N'est-on pas censé s'adapter dans tout type de situation de communication ?

Nous avons relevé à plusieurs reprises la phrase de conclusion « Je n'ai pas beaucoup fait répéter » (sous-entendu « donc c'est que j'ai bien compris ! »).

Il semble que pour ces sujets, la conversation se passe bien et est réussie quand ils ne font pas beaucoup répéter. Malgré tout, nous avons relevé certains comportements inadaptés, dans tous les cas, plus ou moins importants pour un bon déroulement de l'échange conversationnel.

Nous pouvons d'ailleurs nous demander si, du fait d'une importante volonté de montrer ou de faire croire qu'ils comprennent ce qui leur est dit, ils sont moins disponibles pour assurer les comportements pragmatiques.

## 2. Ressenti des participants normo-entendants

Le ressenti des interlocuteurs « entendants » n'a pas toujours été le même que celui des SDS. En effet, certains comportements des SDS ont pu entraver la bonne réussite des conversations.

Parmi ces comportements, les interlocuteurs normo-entendants ont notamment relevé chez certains SDS :

- le fait de monopoliser la parole ;
- le fait de monopoliser la parole pour parler de leurs souffrances, ce pour quoi ce n'était pas le lieu, et qui a parfois déstabilisé les interlocuteurs ;

- le fait de garder leur regard de façon privilégiée sur l'un des interlocuteurs. De cette façon, le second interlocuteur est exclu de l'échange, il est alors difficile pour lui de s'y réintroduire pour intervenir ;
- le fait de ne poser aucune question aux interlocuteurs, de ne pas s'intéresser à leur avis.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle permet de remarquer un désaccord entre le ressenti des SDS, ce qu'ils prennent en compte pour juger que l'interaction est « réussie » et le ressenti des personnes normo-entendantes, avec leurs propres critères de réussite. Les SDS ne se rendent pas compte que leurs interlocuteurs n'ont pas le même jugement sur cette réussite. Nous pouvons supposer que du fait des adaptations qu'elles mettent en place pour éviter de compromettre le déroulement de l'interaction, les personnes malentendantes ont modifié leurs critères de réussite d'une conversation.

Au quotidien, ces phénomènes peuvent se retrouver et être source de malentendus dans les rapports sociaux.

C'est pour cela qu'il est important que les SDS connaissent leurs difficultés et leurs points forts dans ces situations, pour pouvoir juger objectivement si cela s'est bien passé et essayer de s'adapter.

## **b. Perspectives de prise en charge :**

### **1. Obtenir une communication efficace**

Cette grille a été créée au départ pour analyser certaines compétences pragmatiques de sujets implantés cochléaires, lors des bilans orthophoniques post-implant. Nous pouvons élargir cette utilisation à toute personne malentendante : il apparaît que l'appareillage auditif, très performant aujourd'hui, et l'apprentissage de la lecture labiale ne suffisent pas pour être à l'aise en conversation et à avoir un

comportement adapté. Le SDS peut avoir une plainte au niveau de la communication, malgré de bons scores de discrimination. Cette grille s'intéresse, au-delà des compétences pragmatiques, à la réussite de la communication du patient.

La surdité entraîne d'indéniables difficultés de communication.

Optimiser la réception du message pour un malentendant va passer par l'appareillage auditif, par la pratique de la lecture labiale, mais aussi par l'observation de sa communication globale. Pouvoir observer ces compétences de communication va être précieux pour l'orthophoniste ; il va lui être possible :

- d'un côté de conseiller au SDS de s'appuyer sur les stratégies de compensation efficaces qu'il a développées, après avoir pris conscience de ces stratégies ;
- d'un autre côté d'en mettre en place de nouvelles qui pourraient l'aider (placement par rapport à la source sonore, la source de lumière, mais aussi l'utilisation de la gestuelle, regarder ses interlocuteurs sans en privilégier un par rapport aux autres...).

Pour cela, le travail va pouvoir se faire suivant divers axes : une approche plutôt formelle, où l'orthophoniste voit avec son patient les règles à utiliser et dans quelles situations ; en parallèle, une approche écologique, où l'orthophoniste et le patient sont en situation réelle de communication à plusieurs (sortir du cabinet pour aller chercher la communication avec d'autres personnes : aller dans un café, aller acheter du pain...).

Reprenons la citation de Marc Monfort :

*« Le développement de la pragmatique s'étend sur une très longue durée, [ ...], il se poursuit bien après l'enfance.*

*Il est alors possible de compter sur des habiletés cognitives supérieures pour compenser certains déficits, en l'enseignant. »*

Marc Monfort et coll. (2005)

Nous avons vu que l'utilisation de la lecture labiale nécessite la mise en jeu de structures cognitives de haut niveau. Ainsi, la prise en charge des difficultés pragmatiques peut aussi passer par la rééducation de ces activités cognitives, pour rendre la lecture labiale plus fluide et donc permettre à la personne d'être plus disponible pour se concentrer sur son comportement.

L'orthophoniste va entrer en jeu pour accompagner le sujet, mais aussi sa famille et son entourage : chacun doit apprendre à communiquer avec l'autre, en tenant compte de cette entrave à la communication qu'induit la surdité.

Le SDS doit prendre conscience de ses capacités, difficultés et incapacités, pour pouvoir s'adapter au mieux dans une situation de communication.

L'orthophoniste va voir avec eux ce qu'est une conversation réussie : il ne suffit pas de « tout entendre » pour que cela se passe bien. Le comportement à adopter est très important. Il peut accompagner les proches du patient (un peu comme l'accompagnement des proches d'une personne aphasique).

Il peut demander à l'adulte sourd et à ses proches de remplir des questionnaires d'évaluation d'une situation donnée (repas de famille, sortie au restaurant...), pour pouvoir les confronter ensuite et objectiver (ou pas) les progrès en situation réelle.

## 2. Prévention des troubles cognitifs

Nous venons de voir que la surdité peut engendrer des modifications socio-relationnelles et peut aussi avoir des retentissements sur le moral. Cependant, il peut y avoir d'autres répercussions de cette déficience, notamment sur le plan cognitif. En effet, une étude menée de 2004 à 2007 par des membres du GRAP (Groupe de recherche Alzheimer Presbyacousie) a cherché à étudier s'il existe un lien entre démence (donc troubles cognitifs) et hypoacousie avec gêne sociale. L'étude a été menée sur une population de personnes de 75 ans et plus, institutionnalisée.

Les résultats de cette étude montrent que les personnes souffrant d'hypoacousie ont 2,48 fois plus de risque de développer une démence que les personnes non sourdes.

Il existe donc un lien entre baisse auditive et troubles cognitifs chez le sujet vieillissant ; cependant il n'a pas pu être montré que ces résultats sont corrélés ou issus de coïncidences.

Il peut être intéressant de suivre ces personnes en orthophonie pour travailler sur leur gêne sociale et leurs compétences pragmatiques, en prévention de l'apparition des troubles cognitifs.

### **c. Utilisation du protocole : comment l'améliorer ?**

Ainsi, les observations menées légitiment l'utilisation d'une telle grille avec des adultes déficients auditifs. Toutefois, l'usage nous permet d'apporter quelques remarques quant à son utilisation, en vue de l'améliorer.

#### **1. Cadre de l'évaluation :**

Les SDS ont été rencontrés dans le cadre d'une étude sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer en interaction à plusieurs. Ils savaient donc, en acceptant la conversation, que ce seraient les difficultés qui allaient être observées (leur présence ou absence !). Ce n'était pas une situation naturelle, où ils ne réfléchissent pas à leur comportement ; nous pensons qu'ils se sont contraints, forcément puisqu'ils étaient observés et filmés, à inhiber certaines attitudes. Notamment sur les demandes de répétitions ; plusieurs SDS ont dit à la fin de l'interaction « je n'ai pas trop fait répéter ».

Mais cela fait partie des réalités d'un bilan : le sujet est vu à un instant T, pour une évaluation. Même s'il lui est demandé d'être comme d'habitude, il sait quand même qu'il est là pour que l'orthophoniste voie ce qu'il peut faire, mais aussi ce qu'il ne peut pas faire et donc le sujet va essayer de minimiser ces difficultés.

De plus, comme les interactants entendants savaient que leur interlocuteur était malentendant et que le SDS savait que ses interlocuteurs connaissaient sa

situation, cela fausse la spontanéité d'un échange « écologique », où le SDS devra dire à son interlocuteur qu'il est malentendant.

En cabinet, on pourra surmonter ce biais en utilisant cette grille lors du premier entretien, après un temps d'échange suffisant pour que le SDS soit en confiance. L'orthophoniste peut demander au préalable que le conjoint ou un proche soit présent lors de cet entretien.

## 2. Environnement :

L'environnement était une pièce relativement calme, tant pour les bilans que pour les tâches de conversation. Plusieurs SDS se sont accordés à dire que cela aurait été différent s'il y avait eu un bruit de fond de type télévision ou musique. Il serait intéressant d'observer le même type d'interaction, avec un bruit de fond de type « cocktail party », qui serait peut-être plus proche de la réalité quotidienne. En effet, nous sommes quasiment constamment dans un bruit de fond ambiant, que ce soit dans la rue, dans les transports (en commun ou individuel) ; même dans un bureau calme en apparence, ce n'est jamais le « calme plat » (ventilation de l'ordinateur, climatisation...).

Les SDS ont aussi remarqué que deux interlocuteurs étaient « gérables » pour eux, mais qu'à partir de trois ou quatre, cela commence à être vraiment difficile.

Le cabinet de l'orthophoniste serait adapté pour l'observation : c'est une pièce assez calme, mais en même temps, il y a le bruit de la ventilation de l'ordinateur, les personnes de la salle d'attente que l'on entend parfois, d'autant plus s'il y a un enfant en bas âge... Donc cela permettrait une observation dans des conditions plus proches de la réalité.

### 3. Subjectivité de la grille

La difficulté dans l'utilisation de cette grille est de coter la fréquence des actions observées : le sujet fait-il l'action *jamais* / *quelquefois* / *souvent* ? Le thérapeute est seul juge de cette fréquence ; il se fixe des critères pour avoir une ligne de conduite pour toutes les observations qu'il va mener, sur différents sujets. Mais cette ligne de conduite est subjective ; un autre thérapeute aura peut-être un autre jugement de la fréquence des actes à observer. Avant d'utiliser la grille en cabinet, il faudrait affiner à quoi correspondent exactement ces fréquences pour faciliter et fiabiliser son emploi.

De plus, comme cette grille n'est pas étalonnée, nous n'avons pas la possibilité de comparer les résultats obtenus à une norme. Nous ne pouvons pas arbitrairement considérer qu'un score supérieur à 50 ou 80 % de réussite avec cette grille témoigne d'un comportement adapté.

Les personnes normo-entendantes n'ont pas toutes 100 % de comportements adaptés en interaction, il y a toujours des « ratés » dans une conversation (à cause de la fatigue, un manque d'attention, l'environnement...). Il serait intéressant de mener une autre étude sur les comportements d'un échantillon de personnes normo-entendantes, afin de pouvoir établir une norme qui nous permettrait de dire, à l'issue de l'évaluation, si le SDS est normalement adapté à une conversation à plusieurs ; nous n'avons en effet pas retrouvé de telles observations dans la littérature.

### 4. Utilisation de la grille

Nous avons choisi, dans notre protocole, de filmer les interactions à plusieurs, pour un confort d'analyse.

Toutefois, cette grille est destinée à être utilisée par des orthophonistes pour le bilan des personnes sourdes appareillées ou implantées (cf mémoire d'orthophonie d'Audrey Lemaitre, Université de Tours, 2001). Les professionnels qui utiliseront

cette grille ne vont pas automatiquement filmer les patients lors de leurs bilans. Il est donc nécessaire de se familiariser avec l'outil avant de l'utiliser, d'en connaître tous les items pour pouvoir coter au fur et à mesure de l'observation.

De plus, nous avons demandé à des personnes extérieures d'intervenir. Dans la réalité de la pratique du bilan orthophonique, cela peut difficilement se dérouler de cette façon. Comme nous l'avons évoqué, le thérapeute pourra demander à un membre de la famille du SDS de participer à cette tâche et pourra participer lui-même. Il lui faudra d'autant mieux connaître la grille, car il se trouvera dans une position double.

C'est pourquoi nous n'avons pas rajouté d'items étudiant les actes de langage du SDS dans la nouvelle grille : il faut qu'elle soit facile d'utilisation dans une situation où l'orthophoniste devra remplir la grille sur le moment, sans avoir la possibilité de revisionner l'échange.

En dépit de la non validation de notre hypothèse, nous avons découvert qu'il existe dans le comportement des personnes devenues sourdes des difficultés de nature pragmatique, qui entrent dans le champ de compétences de l'orthophoniste. Ces difficultés méritent donc d'être prises en charge. Pour cela, les ORL et autres médecins pourraient prescrire à ces adultes déficients auditifs un bilan d'investigation de leurs compétences communicationnelles, au-delà de la mesure de la réception du message.

La grille que nous proposons pourrait faire partie de ce bilan d'investigation et permettrait d'enclencher une prise en charge. Nous avons précisé cette grille en y introduisant de nouveaux items ; nous avons également revu le système de cotation, pour qu'il soit plus proche des difficultés des patients.

Nous avons enfin proposé des pistes de prise en charge.

## CONCLUSION

Nous avons pensé que les difficultés concernant les compétences pragmatiques pouvaient être en lien avec les difficultés de perception du message. Cette étude n'a pas permis de valider notre hypothèse. Sur le groupe de personnes étudié, les capacités pragmatiques ne sont pas corrélées aux niveaux de réception globale des messages verbaux.

Toutefois, nous avons pu constater qu'il existe des difficultés d'ordre pragmatique dans le comportement d'une personne malentendante, dans une situation de conversation à plusieurs personnes, au-delà des difficultés de compréhension du message verbal. Nous avons pu observer ces difficultés à l'aide d'une grille, que nous avons précisée en ajoutant de nouveaux items, importants à notre sens. Ces difficultés compromettent parfois le bon déroulement de la conversation.

Même s'il n'y a pas de lien mesurable entre le niveau de réception et le score à la grille d'observation du comportement, il peut être intéressant d'utiliser cette grille, pour situer les adultes sourds par rapport à leurs compétences pragmatiques et pouvoir leur proposer des axes de travail écologiques pour les aider à adapter leur comportement en situation d'interaction. Car même si le niveau d'intelligibilité verbale est satisfaisante avec les prothèses auditives, il existe souvent chez ces patients une plainte concernant la communication. Le suivi orthophonique avec ces adultes doit se faire au-delà d'un simple travail de réception du message.

Il pourrait être intéressant de suivre ce protocole à plus grande échelle, pour avoir des niveaux plus hétérogènes de réception par la lecture labiale seule et par la discrimination auditive seule. Ainsi, quatre groupes pourraient être formés : bonne lecture labiale et bonne discrimination auditive/ bonne lecture labiale et mauvaise

discrimination auditive/ mauvaise lecture labiale et bonne discrimination auditive/  
mauvaise lecture labiale et mauvaise discrimination auditive.

Les résultats et les comptes-rendus d'observation mèneraient certainement à de nouvelles perspectives de prise en charge ou de prévention pour ces personnes, en demande d'aide à la communication.

# **ANNEXES**

1. Test phonétique extrait du TERMO
2. Epreuve de répétition de phrases du TERMO
3. Tableau présentant les scores bruts des différentes épreuves

## **ANNEXE 1**

# Bilan de réception

NOM : .....

DATE DU BILAN : .....

## RÉCEPTION DE PHONÈMES TEST PHONÉTIQUE

### CONSIGNES DE PASSATION :

#### CHOISIR UNE MODALITÉ DE RÉCEPTION :

A : AUDITION SEULE

D : LECTURE LABIALE SEULE

B : AUDITION + LECTURE LABIALE

E : LECTURE LABIALE + LPC

C : AUDITION + LECTURE LABIALE + LPC

Demander à l'enfant d'être attentif et de répéter le plus précisément possible. Faire un essai avant le début de l'épreuve. Une liste complète doit être présentée pour chaque modalité.

### Cotation :

- Barrer les phonèmes omis ou erronés. Si une répétition est nécessaire, noter «R».
- Transcrire les erreurs si possible.
- Comptabiliser le nombre de réponses correctes (sur 51 assimilées à 50)
- Calculer le pourcentage de réussites.

|        |        |         |         |        |        |         |        |        |        |
|--------|--------|---------|---------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|
| buée   | bile   | bouée   | abbé    | balle  | bille  | brin    | bol    | bois   | tube   |
| ride   | dors   | rode    | sud     | soude  | doute  | drap    | rade   | dard   | dalle  |
| foc    | fil    | fente   | fausse  | nef    | faine  | faillie | touffe | faute  | four   |
| agis   | sage   | tige    | joute   | change | longe  | sauge   | gène   | gîte   | jante  |
| vague  | gaine  | grain   | dogue   | gage   | gave   | langue  | raide  | ganse  | gaz    |
| crau   | cru    | cave    | acquis  | trou   | tasse  | sotte   | étang  | cahot  | caisse |
| lobe   | boule  | bulle   | ville   | malle  | seul   | molle   | roule  | élan   | folle  |
| mieux  | mule   | somme   | mare    | mur    | ami    | mille   | mise   | amas   | maine  |
| natte  | bonne  | maine   | noce    | tonne  | chêne  | naine   | année  | mine   | saint  |
| col    | cave   | preux   | appas   | peur   | pré    | pire    | pile   | père   | nappe  |
| fort   | rive   | bord    | route   | rampe  | front  | pur     | sort   | tronc  | pris   |
| soupe  | sol    | rouille | cil     | puce   | sur    | suer    | masse  | passé  | soute  |
| tonte  | tempe  | site    | fête    | cor    | crin   | tank    | bac    | tord   | rite   |
| vêle   | fauve  | sauve   | veule   | vite   | vol    | rêve    | fève   | voix   | bave   |
| nage   | phase  | oser    | chaise  | rance  | ruse   | vase    | pince  | pèse   | bouse  |
| souche | chatte | chance  | baché   | mouche | louche | mèche   | manche | buche  | riche  |
| rogne  | règne  | gagne   | souille | filie  | bagne  | teigne  | saigne | paille | peigne |
| /50    | /50    | /50     | /50     | /50    | /50    | /50     | /50    | /50    | /50    |
| %      | %      | %       | %       | %      | %      | %       | %      | %      | %      |

## **ANNEXE 2**

# Bilan de réception

NOM : \_\_\_\_\_

DATE DU BILAN : \_\_\_\_\_

## RÉCEPTION DE PHRASES PHRASES DE J.E. FOURNIER

### CONSIGNES DE PASSATION :

#### CHOISIR UNE MODALITÉ DE RÉCEPTION :

A : AUDITION SEULE

B : AUDITION + LECTURE LABIALE

C : AUDITION + LECTURE LABIALE + LPC

D : LECTURE LABIALE SEULE

E : LECTURE LABIALE + LPC

Demander à l'enfant d'être attentif et de répéter le plus précisément possible. Faire un essai avant le début de l'épreuve. Une liste complète doit être présentée pour chaque modalité.

#### Cotation :

- Mettre une croix (+) sous tous les mots justes et un (-) sous les mots oubliés ou erronés.
- Comptabiliser le nombre de phrases correctes. Une erreur sur un petit mot ne changeant pas le sens est tolérée.
- Calculer le pourcentage de réussites.

|                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le garçon est parti à l'école<br>Le taureau entre dans l'arène<br>La bague scintille au doigt<br>Le soulier n'a plus de talon<br>Le volcan est en éruption | Le départ est prévu pour demain<br>La chaussure lui fait mal<br>Le jardin entoure la maison<br>L'immeuble a trois étages<br>La bouteille est à la cave |
| TOTAL PERÇU : _____/10                                                                                                                                     |                                                                                                                                                        |

|                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le canot a chaviré dans la rivière<br>La vache a regagné l'étable<br>L'oiseau s'est enfui de sa cage<br>Le fantôme hante le château<br>L'athlète entre dans le stade | Le maître a fini la leçon<br>La voiture est en panne<br>La charrue creuse le sillon<br>Le coussin est sur le fauteuil<br>Le hameau est loin du village |
| TOTAL PERÇU : _____/10                                                                                                                                               |                                                                                                                                                        |

|                                  |                                |
|----------------------------------|--------------------------------|
| <div></div>                      |                                |
| Le maçon a construit le mur      | Le boucher n'a plus de viande  |
| La vaisselle est sur l'évier     | La lettre est mise à la boîte  |
| Le sculpteur taille la pierre    | Le berger garde les moutons    |
| Le lapin mange la salade         | Le crémier vend du fromage     |
| Le docteur a donné un médicament | Le téléphone est sur le bureau |
| TOTAL PERÇU : ...../10           |                                |

|                                   |                                      |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| <div></div>                       |                                      |
| Le flacon contient du parfum      | L'avion a traversé le ciel           |
| La statue s'élève sur la place    | Le serpent se cache sous les pierres |
| Le balcon surplombe la terrasse   | Le bouchon flotte sur l'eau          |
| La lampe est suspendue au plafond | Le vendeur a fermé son magasin       |
| Le courrier est arrivé en retard  | Le pont est sur la rivière           |
| TOTAL PERÇU : ...../10            |                                      |

|                                    |                                |
|------------------------------------|--------------------------------|
| <div></div>                        |                                |
| L'annonce est parue sur le journal | L'enfant dort dans son berceau |
| Le récit amuse le lecteur          | La cage contient un oiseau     |
| Le nageur a regagné la rive        | La fenêtre donne sur la cour   |
| La route est indiquée sur la carte | Le bateau vogue sur la mer     |
| Le pêcheur lance la ligne          | La dame a perdu son sac        |
| TOTAL PERÇU : ...../10             |                                |

## **ANNEXE 3**

**Tableau 5: Scores bruts aux différentes épreuves**

| <b>Noms</b> | <b>Score<br/>nouvelle grille</b> | <b>Lecture<br/>labiale<br/>phrases</b> | <b>Audition<br/>seule:<br/>phonétique</b> | <b>test<br/>labiale: phrases</b> |
|-------------|----------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------|
| Mme D.      | 63                               | 5,00                                   | 36,00                                     | 10,00                            |
| Mr A.       | 64                               | 4,00                                   | 37,00                                     | 10,00                            |
| Mr Del.     | 66                               | 3,00                                   | 37,00                                     | 10,00                            |
| Mme G.      | 67                               | 8,00                                   | 41,00                                     | 10,00                            |
| Mr P.       | 70                               | 5,00                                   | 50,00                                     | 10,00                            |
| Mme H.      | 74                               | 2,00                                   | 44,00                                     | 10,00                            |
| Mme C.      | 74                               | 1,00                                   | 27,00                                     | 9,00                             |
| Mr Dev.     | 74                               | 2,00                                   | 42,00                                     | 9,00                             |
| Mr Be.      | 78                               | 4,00                                   | 43,00                                     | 10,00                            |
| Mr Br.      | 81                               | 0,00                                   | 49,00                                     | 10,00                            |

## BIBLIOGRAPHIE

1. Argod-Dutard, F. (1996). *Éléments de phonétique appliquée*. Armand Colin.
2. Austin J. (1962). *How to do things with Words: The William James Lectures delivered at Harvard University in 1955*, Ed. Urmson, Oxford.
3. Bernicot J. (1992). *Les actes de langage chez l'enfant*. Psychologie de France.
4. Bernicot J. , Bert-Erboul A. (2009). *L'acquisition du langage par l'enfant*. In press.
5. Birdwhistell, R. (1970). *Kinesics and Context. Essays on Body Motion Communication*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press.
6. Brin F., Courrier C., Lederlé E., Masy V. (2004) *Dictionnaire d'orthophonie*. Ortho Edition.
7. Bureau international d'audiophonologie (2003). *Les recommandations*.
8. Cosnier, J (2006). *Communication interindividuelle*. Cours professés aux étudiants en psychologie et édités dans les années 1980-90 en *Cahiers de l'ARCI*, Revus en 2006.
9. Caron, J. (1989). *Précis de psycholinguistique*. Quadrige.
10. Dardier, V. (2004). *Pragmatique et pathologies : Comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Bréal.
11. De Beaucorps S., Prouteau C. (2000). *Etude de deux interactions verbales filmées entre un adulte devenu sourd et deux personnes entendant*. Mémoire d'orthophonie, Université de Tours.

12. Dehaussy J. (1980). *Conditions optimales pour la réussite d'un appareillage stéréophonique*. Unas-time. 28, 7-11. Audition et parole. 2, 8-12. Masson.
13. Descourtieux C., Busquet D. (2003). *TERMO : Test d'Évaluation de la Réception du Message Oral par l'enfant sourd*. Ortho Edition.
14. Dubois J. et coll. (1973). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
15. Ducrot O., Schaeffer J.M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Editions du Seuil.
16. Dumont A. (2001). *Qualité de l'échange verbal, qualité de vie*. Communication orale du congrès de l'AIRDME, 10 mars 2001, Paris.
17. Dumont A., Calbour C., (2002). *Voir la parole : lecture labiale, perception audiovisuelle de la parole*. Elsevier Masson.
18. Dumont, A. (2008). *Orthophonie et surdité : communiquer, comprendre, parler*. Masson.
19. Dulguerov, P., Remacle, M., (2005). *Précis d'audiophonologie et de déglutition. Tome I : L'oreille et les voies de l'audition*. Solal.
20. Ervin-Tripp S., Mitchell-Kernan C.(1977). *Child Discourse*. New York, Academic Press.
21. Grice P. (1975). *Logic and conversation*. In Cole, P. and Morgan, J. (eds.) *Syntax and semantics*, vol 3. New York: Academic Press.
22. Grosbois, J., Le Pellec M., (2006) *Surdité et troubles de l'audition prothèses et aides auditives*.

23. Jakobson R. (1963). *Linguistique et poétique , Essais de linguistique générale*, (traduction de Nicolas Ruwet )Éditions de Minuit, Paris.
24. Kerbrat-Orecchioni C., (1990). *Les interactions verbales Tome 1*. Armand Colin.
25. Kerbrat-Orecchioni C., (1992). *Les interactions verbales Tome 2*. Armand Colin.
26. Kerbrat-Orecchioni C., (1996). *La conversation*. Seuil.
27. Kerbrat-Orecchioni C, (2001). *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*. Nathan/ Vuef.
28. Lemaitre A, (2001). *Protocole de bilan orthophonique adressé à l'adulte devenu sourd porteur d'un implant cochléaire*. Mémoire d'orthophonie, Université de Tours.
29. Liberman A. M., Mattingly I. G. (1985). The *motor theory of speech perception revised*. Cognition, 21, 1-36.
30. Liberman A.M. (1996). *Speech*. Cambridge : The MIT Press.
31. *Les cahiers de l'audition*. Vol. 19 Mai/juin 2006-n°3.
32. Loundon, N., Busquet, D. (2009) *Implant cochléaire pédiatrique et rééducation orthophonique*. Flammarion Médecine-Sciences.
33. Marslen-wilson, W.D. (1987). *Functional parallelism in spoken-word recognition*. Cognition, 25, 71-102.
34. Mc Gurck M. (1976). *Hearing lips and seeing voices*. Nature 264, 746-748.
35. Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, secrétariat d'Etat chargé de la famille et de la solidarité (2010). *Plan 2010-2012 en faveur des personnes sourdes ou malentendantes*.

36. Moeschler J., Auchlin A. (1997). *Introduction à la linguistique contemporaine*. Armand Colin/ Masson.
37. Monfort M., Juarez A., Monfort Juarez I., (2005). *Les troubles de la pragmatique chez l'enfant*. Entha Ediciones pour Ortho Edition.
38. Morris C. (1946). *Signs, Language, and Behavior* . Braziller Editions, New York.
39. Munot, P., Nève, F.-X. (2002). *Une introduction à la phonétique* Editions du Céphal.
40. Peter-Favre C. (2002). *Psychologie de l'interaction*. numéro spécial NEUROPSYCHOLOGIE ET PRAGMATIQUE (N°13-14). Paris : L'Harmattan.
41. Pouchain D., Dupuy C., San Jullian M., Dumas S., Vogel M.-F. Hamadaoui J., Vergnon L. *La presbyacousie est-elle un facteur de risque de démence ? Etude AcouDem*. La revue de gériatrie, Tome 32, n°6 Juin 2007.
42. Reboul, A., Moeschler J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui* . Editions du seuil.
36. Renard X. (2008). *Précis d'audioprothèse. Phonétique acoustique et perception de la parole*. Elsevier Masson.
43. Robier, A. et Azema B. (2001). *Les surdités de perception*. Masson.
44. Sacks, H., Schegloff, E. A. & Jefferson, G. (1974). *A simplest systematics for the organization of turntaking for conversation*. Language, 50, pp. 696-735.
45. Saussus R., Fournier, J.-E. (1949). *Cours complet de lecture labiale*. Paris : N. Maloine.
46. Searle J. (1969). *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge University Press, London.

47. Shannon C. (1948). A *mathematical theory of communication*, Bell System Technical Journal, vol. 27, pp. 379-423 and 623-656, July and October.

48. *Terminology of Special Education* (1983). éd. rév., Paris, Unesco.